



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Programme de Coopération suisse en Tunisie 2021–2024



Abréviations

ACTE	Projet d'appui au plan national de transition énergétique des communes en Tunisie
AFAC	<i>Arab Fund for Arts and Culture</i>
AELE	Association européenne de libre-échange
ATFP	Agence tunisienne de formation professionnelle
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
BIT	Bureau international du travail
BM	Banque mondiale
CATU	Code d'aménagement du territoire et d'urbanisme
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CEDRIG	Climate, Environment and Disaster Risk Reduction Integration Guidance
CEPEX	Centre de promotion des exportations
CILG/VNGi	<i>International Development Center for Innovative Local Governance (CILG) International Agency of the Association of Netherlands Municipalities (VNG International)</i>
CNLCT	Commission nationale de lutte contre le terrorisme
CSDLF	Comité supérieur des droits et des libertés fondamentales
CSPM	<i>Conflict Sensitive Programme Management</i>
CTR	Conseil tunisien pour les réfugiés
DCI	Division de la coopération internationale
DDC	Direction du développement et de la coopération
<i>DES-SE</i>	Destination sud-est (Tourisme durable)
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
DMOAN	Division Moyen-Orient et Afrique du Nord
DPDH	Division Paix et droits de l'homme
ER	Energies renouvelables
FEDPOL	Office fédéral de la police
FIPA	<i>Foreign Investment Promotion Agency (Tunisia)</i>
FMI	Fonds monétaire international
FTDES	Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux
GES	Gaz à effet de serre
GVC	<i>Global value chains</i>
GTEX	<i>Global Textile and Clothing Programme</i>
HAICA	Haute Autorité indépendante de la communication audiovisuelle
HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
Himayatuna	Projet relatif à la protection civile
ICG	<i>International Crisis Group</i>
IDDH	Institut danois des droits de l'homme
IDH	Index du développement humain
IFES	<i>International Foundation for Electoral Systems</i>
IHEID	L'Institut des hautes études internationales et du développement

INAI	Instance d'accès à l'information Tunisie
INLTP	Instance nationale de lutte contre la traite des personnes
INLUCC	Instance nationale de lutte contre la corruption
INPDP	Instance nationale de protection des données personnelles
INPT	Instance nationale pour la prévention de la torture
INS	Institut national de statistique
ISIE	Instance supérieure indépendante pour les élections
ITC	<i>International Trade Center</i>
IPI	Instances publiques indépendantes
IVD	Instance vérité et dignité
MCICP	<i>Multi-Country Investment Climate Program</i>
MENA	<i>Middle East and North Africa</i>
MSME	<i>Micro, Small and Medium Size Enterprise Technical Assistance Facility</i>
Moussanada	<i>Projet - Public Financial Management and Public Investment Management</i>
Madinatouna	Projet relatif aux finances publiques
NEXUS	Lien entre différents instruments de coopération
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
ODD	Objectifs de développement durable 2030
OMCT	Organisation mondiale contre la torture
ONG	Organisation non-gouvernementale
PAMPAT	Programme d'accès aux marchés des produits agroalimentaires et de Terroir
PIB	Produit intérieur brut
PDL	Plan de développement local
<i>PDUI</i>	Programme de développement urbain intégré à Sousse
PME	Petites et moyennes entreprises
PEV	Prévention de l'extrémisme violent
SCI	Stratégie de coopération internationale 2021-2024 de la Suisse
SIPPO	<i>Swiss Import Promotion Programme</i>
SECO	Secrétariat d'état à l'économie
SEM	Secrétariat d'état aux migrations
UPR	<i>Universal Periodic Review</i>
Takween	Projet relatif à la formation professionnelle
Tarabot	Projet relatif à la prévention de l'extrémisme violent et à la promotion de la cohésion sociale
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
WOGA	<i>Whole-of-Government Approach</i>

Table de matières

Editorial	5
1. Analyse du contexte	7
2. Objectifs et intérêts de la Suisse	9
3. Résultats et leçons apprises de la coopération suisse 2017 – 2020	11
4. Implications pour le programme suisse 2021 – 2024	14
5. Priorités et objectifs 2021–2024 / Hypothèse de changement	15
6. Gestion et mise en œuvre du programme de coopération	20
7. Pilotage stratégique	21
Références bibliographiques	22
Annexe 1 : Prévisions financières	23
Annexe 2 : Scénarios	24
Annexe 3 : Cadre de résultats	27
Annexe 4 : Logique d'intervention	38
Annexe 5 : Instruments de pilotage	39

Editorial

Dix ans après la révolution, la Suisse réaffirme son engagement en Tunisie. Ce soutien renouvelé souligne l'importance de la Tunisie pour la Suisse, à la fois pour des considérations de politique étrangère qu'en matière de politique intérieure. Outre sa proximité stratégique en tant que voisin du sud, ces considérations prennent en compte le potentiel de la Tunisie comme partenaire économique, sa position en matière de développement démocratique dans la région, ainsi que son importance en tant que pays d'origine et de transit pour les migrants.

Le nouveau programme de coopération pour la période 2021-2024 vient s'appuyer sur des relations bilatérales qui se sont construites autour d'une convergence d'intérêts entre d'un côté les priorités suisses et de l'autre les ambitions de développement de la Tunisie. Il permet à ce titre de renforcer les échanges entre les deux pays en venant illustrer l'avantage comparatif de la Suisse, lequel est basé sur une expertise et des approches novatrices mais aussi sur un suivi étroit des projets ainsi que la capacité à poursuivre des objectifs à moyen et long terme.

En dépit de progrès importants qui ont été réalisés au cours de cette dernière décennie en Tunisie, notamment sur le plan

démocratique avec les dernières élections présidentielles, la fracture sociale et politique s'est aussi agrandie et menace aujourd'hui la stabilité du pays. Le chemin demeure encore long et des réformes essentielles restent à accomplir afin de mieux répondre aux aspirations économiques et sociales de la population, en particulier la jeunesse, tout en offrant une meilleure protection aux personnes les plus vulnérables telles que les femmes et les enfants ainsi que les migrants.

Par son soutien, la Suisse souhaite œuvrer avec la Tunisie pour la stabilité et le maintien de la paix en considérant les objectifs de développement durable 2030 comme référence commune. Dans sa contribution au développement économique et la coopération au développement, la Suisse ouvre des perspectives sur le terrain, en particulier pour les jeunes, par exemple dans le domaine de la formation professionnelle et de la création d'emplois. La Suisse et la Tunisie s'engagent dans le cadre de leur partenariat migratoire pour une approche équilibrée de la migration dans le meilleur intérêt de tous. Elle encourage également la bonne gouvernance, les structures démocratiques, ainsi que l'égalité des chances pour les femmes et les hommes.



Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch
Secrétaire d'Etat
Secrétariat d'Etat pour les
affaires économiques
SECO



Patricia Danzi
Ambassadrice
Directrice générale
DDC



Livia Leu
Secrétaire d'Etat
Département fédéral des
affaires étrangères
DFAE



Mario Gattiker
Secrétaire d'Etat
Secrétariat d'Etat
aux migrations
SEM



1. Analyse du contexte

Vue sous l'angle régional, la Tunisie jouit d'une relative stabilité, qui à première vue semble plus menacée par des facteurs extérieurs telle que la crise libyenne que par des facteurs internes. Toutefois, une analyse plus détaillée révèle une situation plus nuancée et l'importance de facteurs internes, notamment sur les plans économique, politique, social et sécuritaire. Il est important de noter que ce n'est que depuis la révolution de 2011 que la Tunisie travaille à une transition vers une démocratie moderne. Cette ambition a été confirmée en 2014 avec l'adoption d'une nouvelle constitution, laquelle prévoit de compléter la base institutionnelle avec une cour constitutionnelle et des instances publiques indépendantes (IPI) afin de rendre l'administration et le Gouvernement plus redevables. Des progrès importants peuvent être mis en évidence dans cette transition. Dans l'Indice de démocratie 2019 de « *The Economist* »¹, la Tunisie est classée 53^{ème} sur plus de 180 pays, ce qui la place en tête des pays de la région. De plus, s'agissant de l'égalité des chances, un système de quotas² a été introduit lors des élections locales de 2018, permettant à la part des femmes dans les conseils municipaux d'atteindre plus de 30%. Plus généralement, sur la question de l'égalité des genres, on notera des avancées notamment en matière juridique ou en ce qui concerne la participation des femmes dans les prises de décision dans l'administration publique. Enfin, le premier rapport de la Tunisie sur la mise en œuvre des objectifs de développement 2030³ souligne les progrès accomplis dans l'atteinte de ces derniers, notamment grâce à des politiques sociales inclusives déjà en place.

La nouvelle constitution a servi de base à l'organisation de deux cycles d'élections présidentielle et parlementaire en 2014 et 2019 ainsi que d'élections locales en 2018. Selon les observateurs internationaux⁴, ces élections ont été libres et équitables. Les jeunes ont montré qu'ils sont un facteur politique important en jouant un rôle déterminant dans l'élection de Kaïs Saïed à la Présidence comme candidat indépendant. La majorité des jeunes a cependant ignoré les élections législatives, un autre signe de méfiance envers les partis politiques au nombre de plus de 200 actuellement.

Cette fragmentation du paysage politique est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles les élections réussies n'ont pas abouti à une stabilité politique. Des phénomènes tels que la répartition peu claire des responsabilités entre le Président et le Gouvernement entraînent régulièrement des luttes de pouvoir et continuent d'alimenter une forme d'incertitude

quant à l'avenir et un manque de confiance dans l'Etat. Dans la même ligne, le Parlement n'arrive pas à se mettre d'accord sur des questions importantes telles que la création de la cour constitutionnelle et la mise en place des IPI et la décentralisation, un des piliers de la transformation qui se met en place très lentement. Ni le Gouvernement, ni le Parlement n'arrivent à des consensus qui pourraient déboucher sur des décisions majeures comme une augmentation des budgets des municipalités par exemple. Par ailleurs, la société civile et les observateurs internationaux considèrent également que, 10 ans après la révolution, l'abus d'autorité et la corruption qui persistent au sein des forces de sécurité et l'impunité dont ces dernières bénéficient constituent toujours un problème important. A titre d'exemple, depuis 2011 un seul cas de torture par des forces de l'ordre a été sanctionné. Le processus de justice transitionnelle est également à l'arrêt, le Parlement ayant décidé en 2018 de ne pas renouveler le mandat de l'instance compétente, l'Instance vérité et dignité (IVD).

En ce qui concerne les indicateurs économiques, les conséquences du COVID-19 sont significatives. Pays touristique, la Tunisie est durement touchée. Selon le FMI⁵, le PIB devrait chuter de plus de 7 % en 2020 et le chômage pourrait atteindre 18 %. Mais même avant la crise sanitaire, le pays présentait un important déficit en matière de politiques macroéconomique et sectorielle. A l'indice de liberté économique⁶, la Tunisie n'est classée qu'au 128^{ème} rang en 2020. Une bureaucratie peu efficace, une corruption très largement répandue (74^{ème} rang dans l'indice de Transparency International⁷) et une réglementation trop dense pour les entreprises en sont responsables. Ces obstacles amoindrissent les avantages comparatifs dont jouit la Tunisie, tels que les faibles coûts de production et la disponibilité de ressources humaines bien formées ou un emplacement favorable au bord de la Méditerranée. Toutes les grandes entreprises publiques (eau, électricité et compagnie aérienne) ont un besoin urgent de réformes, voire d'un assainissement financier. Dans l'état actuel des choses, elles constituent un lourd fardeau pour le trésor public au lieu de générer des recettes. Ainsi, l'économie est clairement un domaine dans lequel les attentes de la population restent largement insatisfaites. Dans les années à venir, il sera impératif de trancher le nœud gordien du blocage des réformes et de mettre en place une économie plus libérale, sans pour autant mettre en danger les importants acquis sociaux et en améliorant par exemple l'inclusion des femmes dans le marché de travail.



La Tunisie fait face au phénomène de la migration à la fois comme pays d'origine, de transit et de destination. Selon certaines études, environ 40% des jeunes Tunisiens ont déjà nourri l'idée d'émigrer, principalement vers l'Europe ou la région du Golfe. Une proportion importante est même prête à assumer le risque majeur que représente l'émigration clandestine à travers la Méditerranée. Rien qu'entre janvier et août 2020, on estime à plus de 7 800 le nombre de Tunisiens⁸ qui ont traversé la Méditerranée de manière clandestine et certains figurent parmi les 256 migrants qui ont perdu la vie en mer depuis le début de la même année. Du point de vue pays de transit et de destination, le nombre de migrants irréguliers en Tunisie se monte selon des sources non-officielles à 57 000⁹, surtout en provenance de l'Afrique sub-saharienne. Bien que la majorité d'entre eux aspirent à atteindre un jour l'Europe, beaucoup séjournent longtemps en Tunisie et certains s'y installent définitivement. Le cadre juridique qui définit leur séjour, y compris l'intégration au marché du travail, est déficient en raison du fait que la stratégie nationale de migration qui permettrait une adaptation aux besoins actuels n'a pas encore été adoptée. Selon l'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes (INLTP), les migrants irréguliers représentent le groupe le plus concerné par la traite, et en son sein surtout les femmes (50 % des migrants) et les mineurs jusqu'à 16 ans, souvent non accompagnés. Ces personnes ont un accès difficile aux services de base tels que l'éducation ou la santé, bien que cela soit en principe garanti par la législation tunisienne. Par ailleurs, la Tunisie accueille quelques 4 500 réfugiés¹⁰, pris en charge par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR). Toutefois, selon l'évolution de la situation en Libye, leur nombre pourrait augmenter subitement. En guise de conclusion, la gouvernance de la migration en Tunisie nécessite encore une amélioration importante, qu'il s'agisse de mettre en valeur les aspects positifs en matière de développement ou d'assurer la protection des groupes vulnérables.

La crise COVID-19 a creusé la fracture sociale. Une étude du Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux

(FTDES)¹¹ met en évidence que les groupes défavorisés, en particulier les femmes et les enfants, ont été affectés de manière disproportionnée. Pour illustration, les centres d'appels d'urgence pour des cas de violence domestique ont été neuf fois plus sollicités qu'en temps normal. Les problèmes économiques ont été, dans la plupart des cas, un facteur essentiel déclencheur d'autres problèmes. Les conséquences de la crise ont renforcé l'insatisfaction de la population concernant l'accès aux – et surtout la qualité des – services publics, déjà mise en évidence par une analyse de la DDC de 2019¹². Les prestataires de services publics se sentent peu redevables envers les citoyens et il n'existe pas d'autorité de contrôle fiable. En leur absence, les initiatives citoyennes jouent le rôle primordial de contrôle, mais elles obtiennent rarement des améliorations. Selon l'observatoire mis en place par le FTDES¹³, on a compté plus de 1 000 manifestations publiques de revendications en 2019. Parmi les revendications citoyennes, on trouve également des thèmes environnementaux souvent liés à l'accès à l'eau surtout dans l'agriculture. Ceci est également un indicateur de l'impact important du changement climatique sur la Tunisie, qui affiche un déficit hydrique de 40%, principalement couvert pas l'épuisement des sources sous-terraines non-renouvelables.

La frustration générale de la population face à la situation politique et économique ainsi que le manque de perspectives pour les jeunes représentent des facteurs importants qui incitent à la migration ou même dans certains cas peuvent conduire à des agissements criminels ou la violence. Des analyses internes du DFAE indiquent que ces « *push factors* » existent bien en Tunisie, alors que les « *pull factors* » comme le califat islamique en Syrie semblent diminuer. Ceci dit, le phénomène du terrorisme est toujours présent et les forces de sécurité sont encore régulièrement la cible d'attaques. La Commission nationale de lutte contre le terrorisme a donc un rôle important à jouer et adoptera une nouvelle stratégie au début de 2021. Elle estime que l'extrémisme est un problème social devant être contrôlé par une approche combinée de promotion de la cohésion sociale et de mesures de sécurité.

2. Objectifs et intérêts de la Suisse

La Tunisie est un partenaire prioritaire dans la Stratégie de Coopération Internationale (SCI) 2021 – 2024 traduisant la convergence entre les priorités de développement en Tunisie et les intérêts suisses lesquels se définissent comme suit

- Relations politiques positives
- Echanges commerciaux et coopération économique dynamique
- Transition démocratique vers un État de droit à part entière
- Paix, sécurité et droits humains
- Bonne gouvernance de la migration dans toutes ses dimensions et
- Développement durable.

Le programme de coopération s'appuie aussi sur la stratégie MENA du Conseil fédéral qui définit par ailleurs le développement durable comme une priorité de la politique extérieure suisse en Tunisie et souligne en plus l'importance de la col-

laboration régionale. La SCI et la stratégie MENA mettent en avant le besoin d'une gestion selon l'approche *Whole of Government* (WOGA).

L'accord de libre-échange Tunisie-AELE de 2005 constitue la base des relations commerciales entre la Suisse et la Tunisie depuis 2011, permettant au volume d'échanges d'atteindre plus de 430 millions de francs suisses en 2018. Depuis cette année-là cependant, ce chiffre stagne, au moins en partie en raison de la lenteur des réformes. La coopération dans le domaine de la gouvernance quant à elle se fonde sur les accords internationaux signés par les deux pays et sur l'analyse régulière des besoins de soutien aux institutions partenaires tunisiennes. Enfin en matière de migration, la Suisse a conclu en 2012 un Protocole d'entente établissant un Partenariat migratoire, qui connaît un développement très satisfaisant. Il définit des objectifs précis de coopération, dont les progrès sont examinés chaque année. Grâce à cet outil, la thématique de la migration est abordée comme un phénomène global et





complexe, dans le cadre duquel il convient de s'efforcer de prendre en compte tant les intérêts de la Suisse que ceux de la Tunisie et ceux des migrants eux-mêmes.

Compte tenu de ces orientations, le programme de coopération s'articule bien avec les ambitions de développement de la Tunisie et permet de mettre sur pied des activités dans l'intérêt des deux pays. Bien que le Plan de développement de la Tunisie ait expiré formellement, il est toujours appliqué dans la pratique et est complété par l'engagement du pays pour l'achèvement des Objectives du Développement Durable 2030 (voir annexe 4). Le plan visait notamment à mettre en place des réformes macro-économiques dans le but de créer une économie ouverte d'inspiration libérale, et prévoit d'ici 20 ans la mise en place complète d'un système politique décentralisé. Pour des questions telles que la lutte contre le terrorisme et la gouvernance de la migration, des stratégies nationales sont déjà formulées mais il manque encore leurs approbations formelles.

La Tunisie est un partenaire apprécié des acteurs du développement, qu'il s'agisse de donateurs ou organisations bilatérales ou multilatérales. De « nouveaux pays bailleurs » comme la Chine, les pays du Golfe et la Turquie ont également renforcé leurs profils avec des contributions en augmentation. En ce qui concerne les acteurs suisses du développement, on constate que les ONG sont relativement peu présentes. Cependant, il existe un échange important et intéressant de partenariats entre des institutions suisses et tunisiennes spécialisées, par exemple dans le domaine de l'éducation et d'un certain nombre de sujets scientifiques et techniques, telles que l'agriculture biologique, l'adaptation au changement climatique ou la santé. Les initiatives de type public-privé sur des sujets à potentiel reconnu – comme la finance, l'assurance et, dans une certaine mesure, la santé ou le tourisme – sont relativement rares mais mériteraient d'être encouragées et renforcées.

En 2018, la Suisse était le 8^{ème} plus important partenaire bilatéral de développement de la Tunisie selon les statistiques de l'OCDE, laquelle ne comptabilise cependant pas toutes les contributions des bailleurs non-traditionnels. Avec un total de 1,6 Mrd de dollars US par an, l'Union européenne et ses membres y contribuent à plus de 50%. La présence des Etats-Unis et du Royaume Uni est importante, mais repose sur des volumes financiers plus modestes que dans certains autres contextes. La coordination se déroule essentiellement au sein de groupes thématiques. La Suisse est active dans les groupes « eau » et « migration » et a joué un rôle de catalyseur dans l'appui aux processus électoraux. Depuis la reprise de la coopération en 2011, la Suisse a su mettre en avant ses avantages comparatifs. Qu'il s'agisse des thèmes de la bonne gouvernance et des droits humains, elle est perçue et appréciée comme un partenaire de confiance et neutre, alors que dans le domaine économique, elle combine habilement son engagement en faveur des standards internationaux avec des compétences suisses d'excellence par exemple en matière de formation professionnelle et de développement économique durable. Dans le domaine de la migration elle s'est fortement engagée pour la protection des groupes vulnérables tout en faisant preuve d'innovation à travers la valorisation de la migration circulaire pour le développement.



3. Résultats de la coopération suisse 2017 – 2020 et leçons apprises

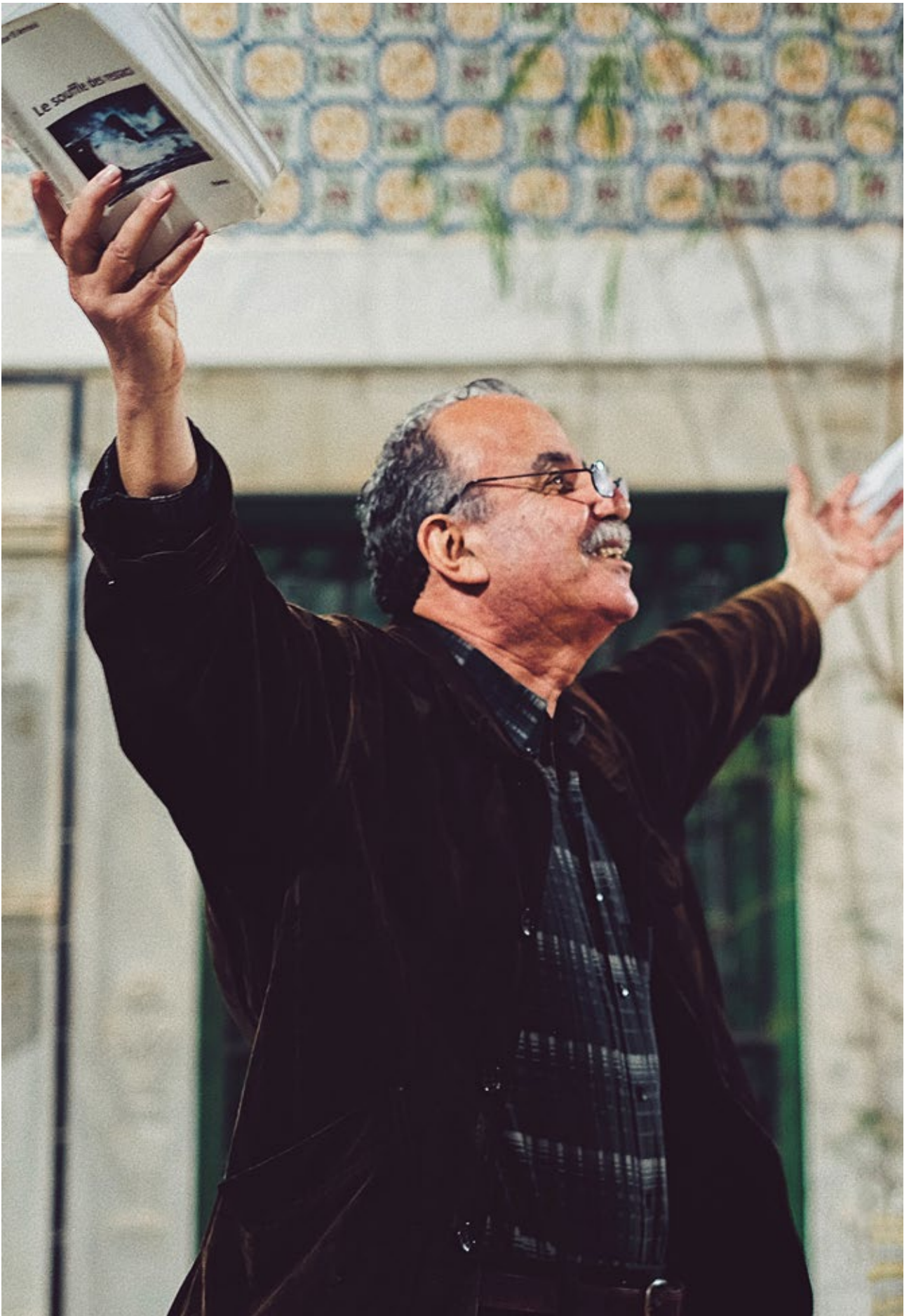
Le soutien à la transition démocratique, au développement économique et à la gouvernance de la migration est au cœur de l'engagement de la Coopération suisse en Tunisie depuis 2017 et en partie déjà depuis 2011. C'est donc sur ces trois thèmes que portent les résultats atteints entre 2017 et 2020.

Résultats « Processus démocratiques et droits de l'homme »

Le soutien suisse au renforcement du système électoral a connu un succès important qui a conduit d'un côté à une meilleure transparence et plus grande redevabilité des institutions électorales et d'autre part à une augmentation de la participation citoyenne. Ceci a renforcé la crédibilité de la Suisse dans ce domaine et plus largement sur les questions de transition démocratique et des libertés individuelles. Dans

des moments cruciaux, les partenaires de la Suisse ont su intervenir afin d'éviter des dérives susceptibles de déstabiliser le système, comme des défis logistiques ou l'absence de canaux structurés d'information aux médias et au public. Ces partenaires ont également contribué, conjointement avec la société civile, à l'augmentation des candidatures féminines pour des postes à responsabilités. Dans l'appui suisse, l'approche *Whole of Government* (WOGA) a clairement fait ses preuves.

Un résultat de taille de l'appui à la prévention de l'extrémisme violent (PEV) est d'avoir infléchi le discours de la Commission nationale de lutte contre le terrorisme, laquelle reconnaît aujourd'hui que le thème relève autant du bon fonctionnement de la société et de la cohésion sociale, que de l'efficacité des forces de l'ordre. Ce résultat a été obtenu entre autres par un dialogue intense avec des acteurs-clés dans le cadre d'une



série de conversations au niveau régional. L'appui à la réforme du secteur de la sécurité a permis de former un grand nombre de cadres du Ministère de l'intérieur et d'autres acteurs-clés en matière de droits humains aux standards policiers internationaux, un capital important pour des réformes ultérieures.

Malgré un bilan relativement positif en matière de gouvernance, les défis ne doivent pas être sous-estimés, notamment en ce qui concerne la redevabilité des acteurs publics et la participation effective de la jeunesse dans la prise de décision.

Résultats « Croissance économique inclusive et emploi »

Les grandes réformes économiques n'avancent pas avec la rapidité souhaitée. En 2019, la Banque mondiale a dressé un bilan décevant de la gestion des entreprises publiques, de l'efficacité de l'administration et des mesures de libéralisation de l'économie et donc de l'appui international dans ces thèmes. Comme éléments positifs, on note cependant des améliorations dans des domaines tels que la gestion des investissements publics, la transparence des finances publiques mais aussi, s'agissant de la prestation des services, en matière de gouvernance au niveau sous-national, de conditions-cadres pour le secteur financier, ainsi que dans la gestion des réserves en devises par la Banque centrale. Les programmes de promotion économique prouvent jour après jour qu'un potentiel économique existe, entre autres dans le secteur du tourisme durable où la Suisse joue un rôle de pionnier reconnu et qui a conduit d'autres bailleurs à financer des projets suivant notre concept. La promotion des chaînes de valeurs inclusives est également adoptée et mise en vigueur avec succès par des projets propres à la Suisse, mais aussi par d'autres bailleurs. Ces deux thèmes sont riches d'opportunités économiques pour les femmes et on trouve un grand nombre de familles d'entrepreneurs parmi les bénéficiaires. Avec ses programmes de formation professionnelle, la Suisse a offert à plus de 4 000 jeunes des perspectives professionnelles qui se sont traduites par un taux d'insertion dans le marché de travail oscillant autour d'un impressionnant 80%. A noter également qu'avec ses programmes de développement urbain, la Suisse a contribué à doter les villes partenaires de stratégies de développement et d'instruments de planification qui les aident à planifier leur développement, ainsi que des capacités pour développer et mettre en œuvre des projets d'investissements en infrastructures locales.

Résultats « Protection et migration »

La Suisse a contribué à ce que le thème de la protection légale des migrants en Tunisie soit abordé par les institutions et des juristes tunisiens de renom. Néanmoins, malgré le plaidoyer de la Suisse et d'autres bailleurs, la stratégie nationale en la matière n'est toujours pas adoptée. Elle devrait être la base pour des modifications de lois et de pratiques institutionnelles, ce qui presse si la Tunisie veut atteindre des standards internationaux en matière de gouvernance migratoire.

Plus de 6 500 migrants – dont plus de 50% de femmes – ont eu accès à des soins de santé de qualité et à d'autres appuis d'urgence grâce à la Suisse. Un point fort a été le soutien financier à la construction et à l'exploitation de centres d'hébergement pour requérants d'asile et réfugiés ' complété par un soutien juridique et psychosocial, ainsi que par une composante visant à favoriser l'intégration socio-économique des réfugiés en Tunisie.

Les expériences faites pour mieux profiter du potentiel de la migration circulaire sur le développement ont démontré que les motivations et ambitions des migrants circulaires doivent être mieux comprises afin de maximiser le potentiel en termes de création d'emplois et de développement durable.

Réponse à la crise du COVID-19

La réponse de la Suisse à la crise du COVID-19 envisagée sous l'angle moyen-long terme a fourni un apport non-négligeable à la stabilité macro-économique (appui budgétaire d'urgence dédié au financement de l'échelon municipal), à la stabilisation des divers secteurs de l'économie et à la paix sociale en Tunisie. Reste à espérer que la crise et la solidarité internationale qu'elle a suscitée contribuent à renforcer la dynamique tunisienne de réformes. Par ailleurs, la Suisse a accordé un soutien financier en faveur de 2'200 migrants vulnérables en Tunisie pendant 12 mois, atténuant ainsi l'impact humanitaire et économique négatif de la pandémie sur cette catégorie de personnes.

4. Implications pour le programme suisse 2021 – 2024

Les résultats obtenus depuis 2017 montrent que la Suisse a su conduire un programme de développement performant. Dans la perspective de consolider les résultats positifs de manière durable, le programme 2021 – 2024 peut donc être envisagé principalement sous l'angle de la continuité. Des éléments d'innovation et d'adaptation s'imposent en réponse à l'évolution du contexte et à l'avancement du pays dans la transformation démocratique, lesquels concernent principalement les éléments suivants:

- Un engagement décidé en faveur de la **décentralisation**.
- Le renforcement du **système de redevabilité** nationale par le biais des Instances Publiques Indépendantes.
- Le thème de la **prévention de l'extrémisme violent** (PEV) sera traité avec une intégration plus forte entre la vision régionale et les activités en Tunisie.
- Un renforcement de l'appui aux **réformes macro-économiques** et sectorielles.
- L'amélioration du **climat des affaires et de l'accès au financement** surtout pour les petites et moyennes entreprises.
- Une attention accrue à **la formation professionnelle** avec l'implication du secteur privé, également en vue de la **migration circulaire**.
- La protection légale des **populations migrantes mineures**.
- L'appui à la production du rapport national sur **l'équité des genres** et un renforcement de la dimension genre dans tous les domaines.

L'approche WOGA sera davantage appliquée afin d'être encore mieux à l'écoute du contexte et pouvoir anticiper des développements importants dans les domaines politique, économique, social et sécuritaire. Elle permet aussi de mettre en synergie les compétences et mandats de tous les intervenants et de maintenir un large spectre de contacts pour le plaidoyer politique. Par ailleurs, il est prévu de mieux mettre l'accent sur les aspects liés à la prévention, tout en renforçant l'approche triple nexus (aide humanitaire, développement, paix) par le biais d'analyses et d'une planification conjointes, ainsi que des contributions à des objectifs collectifs. Le programme prévoit également des actions spécifiques renforçant l'adaptation de la Tunisie au changement climatique.

5. Priorités et objectifs 2021–2024

Les scénarios pris en compte sont résumés dans l'annexe 2. Comme pour le cycle 2017 – 2020, le scénario « progrès lents » est retenu comme le plus probable. Néanmoins, les risques de stagnation – voire de recul – sont estimés plus importants qu'en 2017, les principales raisons étant l'instabilité politique, ainsi que la crise économique et sociale renforcée par la pandémie du COVID-19, dont les conséquences pour la mise en œuvre et le suivi du programme de coopération restent incertaines. Moins probables sont des scénarios « catastrophe », avec à la clé une dérive autoritaire, un risque toutefois considéré par certains observateurs comme non négligeable. Ceci exigera flexibilité et adaptation continue du portfolio.

Si toutefois le processus de décentralisation devait avancer de manière significative, cela pourrait avoir des effets positifs sur d'autres indicateurs de bonne gouvernance. Une économie plus équitable et durable pourrait également devenir un moteur du progrès et contribuer à l'évolution démocratique ainsi qu'à la cohésion sociale. Indépendamment des effets négatifs, la crise COVID 19 pourrait mener les autorités à accélérer des réformes d'entreprises publiques dans des domaines importants tel que la distribution d'eau et d'électricité.

La Tunisie est considérée comme en mesure de progresser vers l'achèvement des Objectifs du développement durable 2030. Le pays devrait à cet effet établir un système de suivi et de référence pour la communauté des bailleurs, y compris un système de mesure d'équité de genre selon les standards internationaux. Les problématiques telles que la migration irrégulière, le trafic de drogue et l'extrémisme violent continueront à représenter des défis.

La migration devrait rester un phénomène important dans toutes ses formes. Malgré la pression internationale et celle de la société civile pour une attitude plus engagée, les lacunes juridiques s'agissant de la protection des droits des migrants devraient persister. La migration irrégulière depuis la Tunisie vers l'Europe – et donc aussi la Suisse – restera un défi important. Le partenariat migratoire est une plateforme privilégiée pour aborder ces enjeux avec la Tunisie. Les bénéfices de la migration circulaire et des remises par les Tunisiens de l'étranger demeureront importants, sans toutefois dépasser 4-5% du PIB.



L'objectif du Programme de Coopération suisse en Tunisie peut se définir comme suit :

Soutenir de manière efficace et équitable – du point de vue genre et de la préservation de la paix sociale – la consolidation des acquis démocratiques, de l'Etat de droit et de la citoyenneté responsable, la promotion de l'économie inclusive et durable et une meilleure gouvernance de la migration.

Hypothèse de changement

*Si la Suisse réussit sa contribution ciblée et de qualité reconnue, la Tunisie sera **alors** en meilleure posture pour atteindre les Objectifs du développement durable 2030. Les réformes graduelles mais conséquentes du cadre macro-économique et du secteur public permettent le financement du développement inclusif avec la mobilisation des ressources internes et externes. En outre, la Tunisie aura développé des chaînes de valeur modèles de haute qualité avec des marges de bénéfice élevées et créé de solides perspectives économiques et professionnelles pour les jeunes et les femmes. Elle aura en outre mis en place des administrations et des infrastructures municipales efficaces, qui répondent aux standards élevés de l'économie verte et de la bonne gouvernance. Elle aura en plus stabilisé son système démocratique grâce à des mécanismes de redevabilité, de décentralisation et de renforcement de la cohésion sociale, ainsi qu'à des cycles électoraux constitutionnels. La migration dans toutes ses dimensions sera gouvernée dans une approche du respect du droit international. Tout cela sera possible parce que la Tunisie a un fort potentiel pour avancer sur toutes les dimensions du développement durable et a la capacité de mettre en valeur de manière optimale l'appui extérieur.*

Effet 1 Promotion du développement économique inclusif et durable aux niveaux national et local

Le domaine bénéficie de la complémentarité entre l'engagement et les instruments du SECO et ceux de la DDC en œuvrant pour le renforcement de la responsabilité et la redevabilité des *duty bearers*. Le SECO s'engage principalement dans l'amélioration des conditions-cadre macroéconomiques, l'appui à des filières sectorielles porteuses et le développement d'un secteur financier inclusif. La DDC se concentre sur le développement des compétences humaines et la redevabilité. Une plus grande participation des femmes dans l'économie représente également un des objectifs soutenus à la fois par le SECO et la DDC. Une expansion dans certains autres thèmes comme l'agriculture biologique est cependant possible. Le domaine constitue un lien primordial avec l'action régionale de la Suisse en Afrique du Nord, dans la mesure où la plus grande partie des projets du SECO ont un caractère régional.

Sous-effet 1.1

Les acteurs-clés du cadre macro-économique accélèrent le processus de réforme du secteur public et de création des conditions favorables à l'amélioration du climat des affaires et de l'accès au financement notamment pour les femmes entrepreneurs.

Pour la réforme incontournable du secteur public, de la gestion des finances et des investissements, la Suisse travaille étroitement avec le Groupe de la Banque mondiale et d'autres partenaires multilatéraux et bilatéraux dans le cadre des fonds fiduciaires nationaux. L'appui se focalisera sur des domaines de collaboration bien établis, visant à renforcer la gestion des investissements publics, la résilience des finances publiques, la transparence du Gouvernement, la gouvernance au niveau sous-national, les conditions-cadres pour le secteur financier, ainsi que la politique monétaire. L'appui budgétaire 2020 au niveau municipal sert de base pour intensifier le dialogue sur les avantages des mesures longtemps attendues et internationalement acceptées comme de bonnes pratiques. Les réflexions et les initiatives de réformes touchant le climat des affaires y compris le cadre législatif des investissements, les politiques sectorielles et l'appui aux institutions en charge des investissements se poursuivront.

La Suisse appuiera la Tunisie afin qu'elle se conforme aux normes commerciales internationales qui sont devenues de plus en plus complexes, multidimensionnelles et incontournables. Elles constituent une condition « sine qua non » pour l'efficacité économique générale, le développement de chaînes de valeur compétitives et l'accès des biens et services tunisiens aux marchés internationaux.

Sous-effet 1.2

Les autorités en charge des services de base, dont les entreprises publiques et les collectivités locales, fournissent des services accessibles, durables et de meilleure qualité.

Avec le nouveau modèle de gouvernance décentralisée inscrit dans la constitution et le code des collectivités locales, les communes sont appelées à assumer progressivement de nouvelles compétences en vue de l'amélioration des infrastructures et des services publics de proximité. Ces nouvelles responsabilités requièrent de plus grandes compétences des communes en matière de planification urbaine intégrée et de mise en œuvre des projets, ceci dans le respect des principes de bonne gouvernance ainsi qu'en matière de redevabilité. La Suisse continuera son appui à certaines communes « pilotes » en matière de planification, de financement et de mise en œuvre des projets communaux. Elle accordera une attention particulière aux possibilités de mise à l'échelle et d'institutionnalisation des instruments et outils développés.

Les pressions continues sur les équilibres budgétaires, aggravées par la crise du COVID-19, offriront l'opportunité d'accélérer les réformes structurelles des entreprises publiques (électricité, eau et santé). De même, quelques initiatives de digitalisation accélérée comme le e-learning, la santé à distance ou la mise à disposition des procédures administratives en ligne, sont porteuses d'espoir.

Sous-effet 1.3

Les entreprises tunisiennes dans des chaînes de valeur durables saisissent les opportunités du marché et créent des revenus et emplois décents, notamment pour les femmes et les jeunes diplômés de la formation professionnelle.

La Suisse continuera son appui au développement du secteur privé et à l'amélioration de ses compétences et de sa compétitivité internationale. La valeur ajoutée de la Suisse dans la promotion du commerce durable (biens et services), considéré comme un véritable outil de création d'emplois, sera renforcée à travers les projets d'appui aux chaînes de valeur. Les programmes se poursuivront dans les secteurs de l'agroalimentaire, du tourisme durable et du textile, notamment en renforçant la capacité des institutions d'appui aux petites et moyennes entreprises (PME). Certains aspects seront renforcés, tels que la propriété intellectuelle et la formation professionnelle. Pour cette raison, la Suisse poursuivra son engagement en faveur de l'augmentation de l'employabilité des jeunes femmes et hommes à travers un nouveau programme de formation professionnelle qui mettra en valeur l'expertise de la Suisse dans les modes d'apprentissage, ce qui implique un engagement accru du secteur privé. En outre, la durabilité écologique des interventions suisses sera renforcée par une attention à l'adaptation au changement climatique notamment la gestion des ressources hydriques.

Effet 2

Renforcement des bases institutionnelles de l'Etat démocratique de droit, de la citoyenneté responsable et de la redevabilité

Ce deuxième effet peut être résumé comme une consolidation de la transition démocratique entamée par la Tunisie en 2011.

Sous-effet 2.1

Les institutions publiques mieux coordonnées, plus efficaces et redevables promeuvent l'engagement civique des citoyennes et citoyens.

La décentralisation devient dans ce cycle programmatique la pierre angulaire de l'engagement suisse dans ce domaine. Il est prévu de mieux mettre en avant une gouvernance locale participative et inclusive. Des instruments complémentaires de la DDC et du SECO seront utilisés pour établir les bases institutionnelles et les bonnes pratiques du financement public comme des « block grants » et pour assurer la redevabilité des institutions aux citoyens et au Parlement. Les deux institutions appuient et facilitent des financements publics pour des projets communautaires prioritaires, avec le SECO plutôt dans des villes de taille moyenne et la DDC dans des centres urbains des zones rurales. Une attention particulière est donnée au renforcement de la cohésion sociale et de la confiance des citoyens en les autorités aux différents niveaux de décentralisation. Il est important d'accompagner ce développement d'un point de vue genre. Des effets positifs de la décentralisation sont aussi attendus sur la redevabilité par la nature plus immédiate de la relation entre citoyens et acteurs politiques. Néanmoins et pour mener à bien un processus de décentralisation, il faut assurer l'accompagnement des instances centrales. La Suisse le fera par son dialogue politique sur la décentralisation, mais aussi par son appui au système de redevabilité.

La Suisse mettra l'accent sur l'intégration de l'éducation civique moderne dans les systèmes de formation primaire et secondaire et un appui initial à la promotion de la culture du débat politique avec les jeunes comme premier public cible. Cette approche est propice à la promotion de l'égalité des chances auprès des jeunes.

La complémentarité des instruments WOGA est essentielle dans ce thème. La DPDH et la DMOAN sont surtout responsables de l'observation des élections, alors que la DDC assure la durabilité des processus de gestion des élections, ainsi que les aspects de participation citoyenne et d'éducation civique.

Sous-effet 2.2

Les institutions s'engagent davantage dans le respect des droits humains, le renforcement de la cohésion sociale et la prévention de l'extrémisme violent.

La prévention de l'extrémisme violent (PEV) est également un thème propice à des synergies et complémentarités entre partenaires WOGA. La Suisse soutient la Tunisie dans ses efforts de PEV par le biais d'une approche double de promotion d'une culture du dialogue inclusif et de la cohésion sociale et de soutien aux réformes du secteur sécuritaire promouvant un changement de paradigme vers une sécurité respectueuse des droits humains. La Commission nationale de lutte contre le terrorisme et le Ministère de l'intérieur, ainsi que les autorités locales sont les principaux partenaires publics, au côté d'une large gamme d'ONG locales et internationales. La DPDH poursuivra son engagement PEV au plan régional et veillera aux interactions avec le travail de PEV en Tunisie, notamment par l'échange d'expériences entre ces deux niveaux. Des recherches spécifiques permettront de comprendre davantage les facteurs déterminants de l'extrémisme violent, de cibler les mesures en conséquence, et par exemple d'identifier comment le système de formation professionnelle peut contribuer à la PEV. Un projet spécifique de prévention de la violence faite aux femmes sera initié au début du cycle pour répondre à l'importance du phénomène, qui s'accroît avec les crises sociale et économique provoquées par le COVID-19.

La promotion de la culture est une ligne d'action que la DDC et la DMOAN poursuivent en raison de son importance pour la compréhension interculturelle, la liberté d'expression, la culture de paix et l'identité des peuples.

Effet 3

Soutien à une gouvernance intégrée, concertée et durable de la migration

Le troisième effet visé se base sur les phénomènes migratoires en Tunisie et leur lien avec des objectifs de développement et les intérêts suisses. Il met en évidence la nécessité de voir les populations en migration comme des personnes de plein droit et contribuant de manière importante au développement durable.

Sous-effet 3.1

Les acteurs-clés assurent une meilleure gouvernance du phénomène migratoire et intègrent le lien entre la migration régulière et le développement dans leurs politiques et stratégies.

Pour l'Afrique du Nord et la Tunisie, la migration – vers l'Europe surtout, mais aussi vers le Golfe persique – est un phénomène important avec des aspects positifs et négatifs. La Suisse renforcera les effets positifs comme l'impulsion économique engendrée par des personnes en migration circulaire et le flux efficace des remises entre autres, en tenant compte de ce thème dans le plaidoyer macro-économique. En ce qui concerne la formation des jeunes, le partenariat migratoire fournit un cadre d'engagement clair et sera complété par les actions inspirées par les apprentissages de recherches sur la migration et le développement. La DPDH, le SEM, la Coopération Sud et le Programme global migration et développement de la DDC sont engagés dans le domaine avec une complémentarité des instruments. Le soutien aux autorités tunisiennes dans le domaine de la gestion des frontières permettant, notamment, de mieux appréhender les flux migratoires irréguliers en mer Méditerranée reste réservé en grande partie au SEM.

Sous-effet 3.2

Les acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux respectent les standards internationaux et améliorent l'accès des migrants et des populations hôtes, notamment les femmes, les jeunes et les enfants à des services de base et à la protection légale.

La Suisse soutient le Ministère de l'intérieur de la Tunisie avec des appuis ciblés pour la gouvernance des thèmes migratoires. Le soutien à la gestion des centres d'accueil et le renforcement de la protection civile comme organe d'appui aux migrants en détresse (détresse sur mer, manque de logements, problèmes avec des foyers pour migrants, catastrophes naturelles etc.) en sont des exemples.

Une approche régionale de la protection et l'appui aux mineurs en migration irrégulière englobant l'Afrique du Nord et la zone sahélienne visera à promouvoir les cadres juridique et politique nécessaires en vue d'une meilleure gouvernance de ce thème sensible. Le développement des capacités des acteurs étatiques et non-étatiques et l'amélioration des moyens de subsistance et l'autonomie des migrants sont des priorités.



Sur le plan méthodologique, la Suisse prend rigoureusement le droit international comme référence et appuiera son application aux populations migrantes. La Suisse renforcera ainsi les capacités des institutions nationales et internationales ayant des responsabilités en la matière. Des approches innovantes, qui créent des situations gagnants/gagnants entre personnes en migration et populations hôtes, seront appliquées par exemple à travers l'amélioration de l'infrastructure publique et de la capacité de gérer des situations d'urgence. Dans les appuis matériels ainsi que dans le plaidoyer, la société civile et des professionnels du droit jouent un rôle très important. L'utilisation des outils de communication digitale est une option technique de choix pour améliorer l'accès aux institutions de services de base pour des populations hôtes et migrantes.

Composante régionale

La Tunisie – comme pôle de stabilité régionale – est une plateforme privilégiée pour développer des coopérations et nourrir des dialogues avec les autres pays de la région. En ce sens, la représentation suisse à Tunis entend répondre à l'importance que donnent la stratégie MENA à la dimension de collaboration régionale, ceci tout en reconnaissant les limites pratiques et politiques de cette collaboration.

Le portefeuille régional est constitué essentiellement d'un grand programme d'appui à la culture, un programme de promotion du débat sociétal multimédias, un programme d'appui aux réformes du secteur sécuritaire, ainsi qu'un pro-

gramme de protection et d'insertion socioéconomique des enfants et jeunes sur les routes migratoires entre l'Afrique de l'Ouest et le Maghreb. Un dialogue régional sur la Prévention de l'extrémisme violent (PEV) conduit par la DPDH sera étroitement coordonné avec les autres représentations suisses. La DCI appuiera les représentations de la sous-région de manière pragmatique et sur demande pour développer et suivre des projets de développement.

Thèmes transversaux

Le thème transversal gouvernance est très présent dans les trois domaines d'intervention. L'action de la Suisse est systémique et son impact pourra être mesuré grâce aux indicateurs internationaux, en plus des indicateurs standards de la Coopération suisse. Des indicateurs spécifiques pour les groupes de personnes en situation de handicap seront également définis.

Une attention accrue sera dédiée au thème genre et sera soutenue par des indicateurs d'inclusion spécifiques à chaque domaine. L'orientation des programmes et projets sera guidée en partie par ces indicateurs. Un nouveau plan d'action « genre » sera élaboré début 2021.

En plus d'actions spécifiques ponctuelles, l'outil CEDRIG et surtout sa variante de base sera appliquée dans la planification de projets pour rendre justice à l'importance du thème changement climatique dans le contexte tunisien.



6. Gestion et mise en œuvre du programme

Au début de cycle de programme, la continuité des orientations principales assurera un rythme adéquat de mise en œuvre. Les développements liés à la crise du COVID-19 pourraient toutefois nécessiter des ajustements opérationnels.

La DCI suit une approche qui permet à tous les chargés de programme une exposition à plusieurs domaines et valorise la mise en valeur des synergies et l'apprentissage. Le personnel aspire à contribuer et bénéficier de l'interaction surtout avec le délégué à la migration du SEM, l'attaché de police de FE-DPOL et la DMOAN. L'équipe Libye au sein de l'Ambassade est associée aux réflexions de la DCI.

Le portefeuille de projets de longue durée sera limité à 15. A part ceux déjà en cours, une nouvelle initiative financée par la DDC sera lancée dans chaque domaine entre 2021 et 2022 afin de renforcer les lignes stratégiques définies. Le SECO adaptera son portefeuille suivant la même logique. La DPDH continuera à contribuer surtout aux domaines 3 et 1 avec des actions en politique migratoire et prévention de l'extrémisme violent. La valeur ajoutée du Programme global migration et développement réside dans la capacité de proposer à travers des partenariats stratégiques des innovations comme le travail avec les personnes retournant de l'étranger et de rationaliser le discours sur les différents phénomènes de la migration. Les investissements du SEM – surtout en matière de gestion des frontières et en protection des personnes vulnérables – com-

plètent la présence suisse dans le domaine migration. Avec l'Aide humanitaire, la DCI cherchera un engagement surtout selon le principe du Nexus.

Le tableau dans l'annexe 5 résume les instruments de pilotage du programme. Pour chaque niveau, des instruments permettant une interaction adéquate avec le Gouvernement tunisien et la participation des partenaires WOGA sont définis.

En ce qui concerne la composante régionale, une réunion annuelle de concertation avec les Ambassades de la sous-région est prévue.

Gestion financière

L'enveloppe financière prévue pour 2021-2024 (annexe 1) se monte à 99.6 millions de francs suisses pour la Tunisie et à 28.7 millions de francs suisses pour des projets régionaux. Sur la période de quatre ans, 56 millions sont prévus pour le domaine Economie, 44.6 millions pour le domaine Gouvernance, et 26 millions pour le domaine Migration (1,7 millions pour d'autres thèmes).

Ces montants sont indicatifs et doivent être confirmés par les processus budgétaires annuels du Parlement suisse et des partenaires WOGA.

7. Pilotage stratégique

Le monitoring s'effectue principalement à travers le cadre de résultats. Il est enrichi par le suivi de l'évolution du contexte du pays, des visites sur le terrain et des comités de pilotage avec les partenaires. Le programme a l'ambition d'appliquer le monitoring digitalisé dès le début du cycle du programme. Le système d'indicateurs sera affiné avec les partenaires de mise en œuvre. Un accent particulier sera mis sur les indicateurs genre, de sensibilité aux conflits et de prévention de l'extrémisme violent.

Le rapport annuel permet de faire le point sur l'avancement du programme. Les partenaires de mise en œuvre sont la source principale d'informations. Un atelier de concertation avec ces partenaires est organisé chaque année afin de partager les *success stories* et de dresser un bilan des progrès et des obstacles. Les scénarios sont analysés annuellement et révisés si nécessaire afin d'en tirer les conclusions pour la mise en œuvre du programme.

Une évaluation du programme permettra de capitaliser sur les leçons apprises.

Le suivi du contexte politique et sécuritaire est effectué par l'Ambassade et un rapport périodique est élaboré sur l'évolution de la situation.



Références bibliographiques

- 1 The Economist Intelligence Unit, *Democracy Index 2019, a year of democratic setbacks and popular protests*, 2020.
- 2 *Loi organique n° 2017-7 du 14 février 2017, modifiant et complétant la loi organique n° 2014-16 du 26 mai 2014 relative aux élections et référendums*. Art 49 nonies, Journal officiel n°14 du 17/02/17, Consultable sur : <http://www.legislation.tn/sites/default/files/journal-officiel/2017/2017F/Jo0142017.pdf>
- 3 République tunisienne et Nations Unies en Tunisie, *Rapport national volontaire sur la mise en œuvre des objectifs du développement durable en Tunisie*, juillet 2019. Consultable sur : <http://www.tunisiaodd.tn/wp-content/uploads/2020/02/RNV-25-09-2019-WEB.pdf>
- 4 The Carter Center, Élections présidentielles et législatives 2019 en Tunisie, rapport final, 30/06/2020 et Mission d'observation électorale de l'Union européenne, *Rapport final Élections municipales Tunisie du 6 mai 2018*, 01/10/18. Consultable sur : https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/moe_ue_tunisie_2018_rapport_final_french.pdf
- 5 Fonds monétaire international, *Perspectives économiques régionales – Moyen Orient et Asie centrale*, octobre 2020.
- 6 The Heritage Foundation, *Index of Economic Freedom 2020*, 08/10/20. <https://www.heritage.org/index/pdf/2020/countries/tunisia.pdf>
- 7 Transparency International, *Corruption Perceptions Index 2019*. Consultable sur : <https://www.transparency.org/en/cpi/2019/results/tun>
- 8 Marimootoo, Fabrice, *Tunisie : des familles entières candidates à l'émigration clandestine*, AfricaNews, 30/09/20. Consultable sur : <https://fr.africanews.com/2020/09/30/tunisie-des-familles-entieres-candidates-a-l-emigration-clandestine/>
- 9 UN DESA 2019 https://migrationdataportal.org/?t=2019&i=stock_abs_&cm49=788
- 10 UNHCR. Consultable sur : https://www.onu-tn.org/Agences/8_UNHCR.html
- 11 Mahjoub, Azzam, *Pandémie COVID-19 en Tunisie : les inégalités et vulnérabilités à la pauvreté et au chômage*, Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux, 13/05/20. Consultable sur : <http://ftdes.net/rapports/COVID-AZ19.pdf>
- 12 Document interne à la DDC (auteurs : Laure-Hélène Piron, Jonathan Murphy, Amor Boubakri), *Analyse d'économie politique : la redevabilité et les IPI en Tunisie*, avril 2019
- 13 Observatoire social tunisien, *Rapport du mois de janvier 2020 des mouvements sociaux, suicides et violences*, Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux, janvier 2020. Consultable sur : <https://ftdes.net/rapports/fr.janvier2020.pdf>

Annexe 1 : Prévisions financières 2021–24 (y inclus fonds régionaux)

Acteur/source de fonds	2021	2022	2023	2024	Total	%
DDC - Coopération Sud	10.0	12.0	13.0	13.0	48.0	48%
SECO- Secrétariat pour l'économie*	10.0	10.0	10.0	10.0	40.0	40%
DDC - Aide Humanitaire	0.7	0.7	0.7	0.7	2.8	3%
DDC - Programme global migration et développement	1.0	1.0	1.0	1.0	4.0	4%
Division Paix et Droits de l'Homme	0.5	0.5	0.5	0.5	2.0	2%
Secrétariat d'état pour la migration	0.7	0.7	0.7	0.7	2.8	3%
Total	22.9	24.9	25.9	25.9	99.6	100%

SECO a défini un montant «minimum»; des augmentations sont possibles en fonction de la performance

Fonds régionaux gérés par la DCI Tunis

Acteur/source de fonds	2021	2022	2023	2024	Total 2021–2024	%
DDC - Coopération Sud*	3.7	6.9	6.2	6.2	23.0	81%
DDC - Aide Humanitaire**		0.7	0.7	0.7	2.1	7%
DDC - Programme global migration et développement**		1.0	1.0	1.0	3.0	11%
Secrétariat d'état pour la migration**			0.2	0.2	0.4	1%
Total	3.7	8.6	8.1	8.1	28.5	100%

1-4 projets dont Route migratoire ouest

**co-financement programme Route migratoire ouest

Allocation préliminaire par domaine (fonds réservés à la Tunisie + fonds régionaux)

Domaines	2021	2022	2023	2024	Total 2021–2024	%
Economie	13.0	14.0	14.0	15.0	56.0	44%
Gouvernance	9.9	11.5	12.0	11.2	44.6	35%
Migration et Protection	3.5	7.5	7.5	7.5	26.0	20%
autres	0.2	0.5	0.5	0.3	1.5	1%
Total	26.6	33.5	34.0	34.0	128.1	100%

Annexe 2 : Scénarios

Dégradation « Progression vers une crise majeure »	Continuité « Progrès lents »	Amélioration « Un pays consolidé »
Situation politique		
<p>La tension entre les forces politiques s'accroît et conduit à une impasse politique (dissolution du Parlement, absence de Gouvernement, élections anticipées...)</p> <p>La stabilité institutionnelle est mise en péril par la crise politique et le non-respect des garanties constitutionnelles. L'établissement des institutions (cour constitutionnelle, instances indépendantes ...) et l'application de la constitution sont bloqués par des tiraillements politiques ou une instabilité accrue.</p> <p>Les réformes du secteur public sont pour la plupart bloquées.</p> <p>La société civile ne parvient pas à jouer un rôle de taille dans la sortie de crise.</p> <p>Les citoyens expriment leur mécontentement par des mouvements de protestations fréquents qui fragilisent davantage l'Etat et renforcent l'instabilité politique à un point critique.</p> <p>Les acquis de la transition démocratique se fragilisent, le respect des échéances électorales est perturbé et les droits de l'Homme sont souvent violés.</p> <p>Le processus de justice transitionnelle est abandonné par les autorités et la liste des martyrs de la révolution n'est pas publiée.</p> <p>Blocage de la transition et des intentions de retour en arrière sont concrétisés.</p>	<p>Des avancées sont faites dans l'architecture institutionnelle mais avec du retard et le processus reste inachevé (plusieurs lois et décrets d'application en attente)</p> <p>Les forces politiques tentent de contrôler les instances indépendantes, qui ont du mal à se positionner comme acteurs de la redevabilité.</p> <p>Les réformes du secteur public sont partielles et reflètent un manque de volonté politique. Le processus de décentralisation réalise quelques nouvelles avancées mais reste otage des résistances du pouvoir central et des entraves techniques, politiques et de moyens.</p> <p>Les échéances électorales de 2022 et 2023 accusent du retard. Sur la forme, les procédures démocratiques sont maintenues mais les élections ne sont pas compétitives et manquent d'intégrité.</p> <p>L'élite politique est détachée des réalités et des dynasties sont observées aux niveaux local ou national. Les citoyens expriment leur mécontentement par une participation basse aux élections et des manifestations et des sit-in dans différentes régions.</p> <p>Les droits de l'Homme sont ponctuellement mieux respectés.</p> <p>La justice transitionnelle reste un thème politisé et soumis à la volonté des responsables politiques. Quelques avancées sont réalisées.</p> <p>Les médias et société civile sont présents et font leurs preuves sur la justice transitionnelle et le contrôle démocratique.</p>	<p>La stabilité institutionnelle telle que garantie par la constitution est renforcée par l'établissement effectif de la cour constitutionnelle et des instances indépendantes.</p> <p>Les réformes du secteur public avancent de manière satisfaisante, en particulier le processus de décentralisation et la modernisation de l'administration.</p> <p>La gouvernance des services publics s'améliore notablement et engendre une confiance accrue des citoyens dans les institutions.</p> <p>Les élections régionales de 2022 et locales de 2023 ont lieu dans les temps, se déroulent en bonne et due forme et connaissent une participation électorale substantielle, en particulier celle des jeunes et des femmes.</p> <p>Les violations des droits de l'Homme sont exceptionnelles. Les plaintes déposées par les victimes sont rapidement traitées et les accusés sont punis.</p> <p>Le gouvernement a la volonté de faire avancer la justice transitionnelle et applique les recommandations de l'Instance Vérité et Dignité.</p> <p>La société civile se consolide et jouit d'une plus grande crédibilité auprès des autorités publiques.</p> <p>Les médias se professionnalisent davantage et le secteur est mieux structuré.</p>

Situation économique		
<p>L'économie n'est pas compétitive et ne crée pas d'emplois nouveaux. Les investissements sont bas, avec un désinvestissement croissant.</p> <p>La crise du COVID-19 aggrave la situation. Un nombre élevé d'entreprises privées n'arrive pas à remonter la pente et procède à des vagues de licenciements, des fermetures d'unités de production et des déclarations de faillite.</p> <p>Les tiraillements politiques qui immobilisent les institutions ajoutent des entraves à une économie fragilisée.</p> <p>Les dettes des entreprises publiques augmentent fortement et accentuent le déséquilibre financier de l'État.</p> <p>La pression fiscale augmente pour les bons payeurs et devient insoutenable.</p> <p>L'État ne met pas en œuvre des réformes sérieuses pour sauver l'économie et la défaillance financière est atteinte. L'État ne peut plus rembourser ses dettes extérieures et l'aide internationale se réduit drastiquement.</p> <p>Le commerce transfrontalier informel est contrôlé par des grands acteurs de l'économie, parfois liés au crime organisé, réduisant les retombées locales et menant à des conflits.</p> <p>La corruption est systématique et l'État affaibli laisse faire.</p>	<p>Les politiques économiques sont ponctuellement réformées mais l'État n'entreprend pas de réformes structurelles.</p> <p>Ces politiques continuent à profiter aux élites et n'adressent pas les disparités sociales et régionales.</p> <p>Quelques avancées sont réalisées en matière de réforme des entreprises publiques.</p> <p>La crise du COVID-19 aggrave la situation.</p> <p>Les inégalités fiscales perdurent au détriment des bons payeurs.</p> <p>L'État parvient à maintenir une stabilité précaire des finances publiques et des grands équilibres macroéconomiques grâce à l'aide internationale, liée à des conditions qui ne sont souvent pas mises en œuvre.</p> <p>L'État annonce des mesures de relance économique mais les entraves et lenteurs administratives et les tiraillements politiques ralentissent leurs mises en œuvre.</p> <p>L'économie reste peu attractive pour des investissements et la corruption continue à se répandre.</p> <p>L'économie informelle n'est pas organisée et son contrôle est modeste et inconsistant.</p>	<p>L'État a une vision claire du positionnement économique souhaité pour la Tunisie et réussit son pari de relancer l'économie après la crise du COVID-19 grâce à des mesures stratégiques adéquates.</p> <p>La situation des entreprises publiques ne pose plus de problème à l'Etat : un gain en efficacité et en productivité est observé, les entreprises participent à la création de richesses.</p> <p>Les finances publiques sont basées sur des résultats et des réformes structurelles sont bien engagées.</p> <p>Une réforme fiscale est mise en marche avec une nouvelle stratégie distributive pour plus de justice fiscale.</p> <p>Les réformes législatives comme la loi sur l'économie sociale et solidaire et le « startup act » contribuent à dynamiser certains secteurs de l'économie à travers le lancement d'un nombre de startups et d'entreprises.</p> <p>L'environnement des affaires s'améliore et mène à davantage d'investissements.</p> <p>L'économie informelle, est organisée et progressivement formalisée et imposable.</p> <p>La Tunisie est mieux intégrée dans l'économie régionale et globale grâce à une vision stratégique bien déployée et la participation à des régimes de libre-échange régionaux.</p>
Situation sociale		
<p>L'augmentation du taux de chômage d'une part et l'inflation d'autre part engendrent une crise sociale aigue.</p> <p>Plusieurs services publics de base ne sont plus fournis dans plusieurs régions par manque de moyens (santé, éducation, eau, assainissement...) et des privatisations sont accomplies à la hâte et mal négociées.</p> <p>Le système de protection sociale est incapable de répondre à la demande.</p> <p>Les disparités régionales s'amplifient.</p> <p>Les populations vulnérables comme les personnes porteuses d'handicaps sont laissées pour compte.</p> <p>Des violations des droits des femmes sont régulièrement constatées et le décalage entre la loi et son application reste important.</p> <p>Une escalade des violences à l'encontre de l'État déstabilise le système.</p> <p>Le climat social favorise l'extrémisme violent.</p> <p>La pression économique et sociale mène à une accentuation de la migration.</p>	<p>La situation économique impacte la société notamment par la réduction progressive de la classe moyenne et l'accentuation de la pauvreté chez les classes sociales les plus vulnérables.</p> <p>L'État continue d'agir par des mesures d'urgence pour réduire les tensions ponctuellement sans résoudre les problèmes de fond.</p> <p>La qualité des services publics de base se détériore davantage poussant la population à recourir de plus en plus aux services privés quand ils existent.</p> <p>Les populations vulnérables bénéficient de quelques projets de protection et d'appui de la part des services de l'État et la coopération internationale mais ce n'est qu'une minorité qui en bénéficie.</p> <p>Les inégalités de genre sont quelque peu réduites grâce au cadre juridique.</p> <p>La pression sur les Tunisiens à l'étranger pour contribuer au bien-être de leurs familles en Tunisie augmente. L'État continue à réclamer leur aide sans leur offrir un cadre incitatif.</p>	<p>L'impact de la relance économique a des retombées sociales positives.</p> <p>Le taux de chômage n'augmente pas et certains emplois sont mieux rémunérés.</p> <p>La digitalisation permet d'offrir un meilleur accès de services en dehors des grandes villes.</p> <p>Les services publics de base sont réhabilités avec des projets gouvernementaux spécifiques.</p> <p>Des projets gouvernementaux augmentent l'employabilité des jeunes.</p> <p>La protection sociale couvre tous les citoyens vulnérables.</p> <p>L'application rigoureuse des lois protégeant les femmes réduit les inégalités de genre et le taux de violence à leur rencontre.</p> <p>La politique de dé-radicalisation et de réintégration des anciens djihadistes avance notablement.</p> <p>L'amélioration graduelle du climat économique et social favorise le retour progressif de Tunisiens à l'étranger.</p>

Situation sécuritaire		
<p>L'insécurité augmente et fragilise l'État. La paupérisation de la société provoque une hausse considérable des violences, en particulier dans les régions marginalisées. Des cellules djihadistes dormantes deviennent actives et opèrent des attaques terroristes. La migration irrégulière, notamment subsaharienne, augmente suite à la crise et devient incontrôlée. La Tunisie est fortement vulnérable aux crises transfrontalières notamment avec l'arrivée probable de réfugiés libyens fuyant les affrontements. Les services de sécurité sont dépassés, opèrent sans contrôle et sans respecter les principes de protection.</p>	<p>Une stabilité délétère est maintenue. La paupérisation de la société augmente le taux de violence mais l'État parvient à maintenir la stabilité générale. Des cellules djihadistes dormantes restent présentes et maintiennent le risque d'attaques terroristes à l'encontre de la machine de l'État à un niveau élevé. La Tunisie souffre des conséquences de l'instabilité régionale, notamment l'accélération de la crise libyenne, qui détériore la situation nationale. Les flux migratoires irréguliers continuent à augmenter et sont contrôlés de manière aléatoire.</p>	<p>La Tunisie est un facteur de stabilité régionale. Ses politiques étrangère et de sécurité réussissent à sécuriser le pays des effets causés par les crises nationale et régionales. Les attaques terroristes sont rares et la politique nationale de prévention de l'extrémisme violent mise en œuvre par le gouvernement et la société civile porte ses fruits. Les crises migratoires sont gérées et des politiques de lutte contre les causes de la migration irrégulière sont en place. La gestion sécuritaire de l'État se fait dans le respect des droits de l'Homme.</p>
Situation environnementale		
<p>Le pays est incapable de gérer les effets du changement climatique et des catastrophes naturelles. Le stress hydrique s'aggrave et on arrive à une situation de pénurie généralisée à tout le pays. Des interruptions significatives des services publics (eau, électricité, nourriture) surviennent fréquemment. La production agricole diminue fortement et l'industrie est impactée. La sécheresse provoque des incendies qui produisent de grands ravages agricoles et humains. La transition énergétique est bloquée et la part des énergies renouvelables se maintient aux alentours des 3%. Le pays doit recourir à l'assistance alimentaire internationale.</p>	<p>Les effets du changement climatique et des catastrophes naturelles frappent le pays et mènent à des interruptions sensibles des services publics dans plusieurs localités (eau principalement). Des incendies et inondations ont lieu mais restent des phénomènes isolés et contrôlés. La production agricole est de plus en plus impactée par le stress hydrique. Certaines industries sont également concernées. Le processus de transition énergétique suit son cours grâce au Partenariat Public Privé mais le taux atteint reste bien en deçà des 30% prévus d'ici 2030. L'État avance trop lentement dans les projets nationaux de prévention du stress hydrique et des catastrophes naturelles</p>	<p>Le niveau de stress hydrique n'augmente pas drastiquement. L'État parvient à contrôler les effets attendus du changement climatique et de catastrophes naturelles. La transition énergétique avance à grands pas et atteint les objectifs ambitieux fixés par l'État. Les grands chantiers de prévention du stress hydrique et des catastrophes naturelles avancent de manière satisfaisante.</p>
Adaptation envisagée		Adaptation envisagée
<p>Le volume du programme restera sur son niveau de base. Augmentation de l'appui direct ou indirect à la société civile. Renforcement des programmes de cohésion sociale. Renforcement de l'engagement humanitaire.</p>		<p>L'option appui budgétaire pourra être considérée. Des investissements accrus dans la décentralisation sont envisagés.</p>

Annexe 3 : Cadre de résultats

Effet 1 du portefeuille suisse : Promotion du développement économique inclusif et durable aux niveaux national et local Contribuant au sous-objectifs de la Stratégie de coopération internationale de la Suisse (SCI):		
Sous-objectif 1: Renforcer les conditions-cadres pour un accès aux marchés et créer des opportunités économiques		
Sous-objectif 2: Promouvoir des initiatives innovantes du secteur privé pour faciliter la création d'emplois décents		
Sous-objectif 7: Renforcer l'accès équitable à des services de base de qualité		
Théorie de changement		
<p>SI, grâce à l'appui du programme suisse, les principales institutions de l'État deviennent plus efficaces et efficientes dans le processus des réformes du secteur public et de l'amélioration du climat des affaires ainsi que plus responsables dans la fourniture des services de base et SI le secteur privé saisit les opportunités de création de valeur et d'emploi,</p> <p>ALORS l'Etat sera capable d'assurer la stabilité macroéconomique, la maîtrise de la dette et la continuité des réformes, la fourniture de services de base sera de meilleure qualité et plus inclusive et les entreprises tunisiennes seront intégrées dans les chaînes de valeur mondiales assurant ainsi de meilleures opportunités d'emploi décent.</p> <p>PARCE QUE les réformes seront accélérées, renforçant ainsi la gouvernance du secteur public et l'allocation des ressources notamment aux autorités locales et assurant un système de formation professionnelle plus performant et un climat d'affaires favorable à la création de valeur et aux exportations.</p>		
(1) Sous-effets du portefeuille suisse	(2) Contribution du programme suisse	(3) Développement pays
<p>Sous-effet 1.1</p> <p>Les acteurs-clés du cadre macro-économique accélèrent le processus de réforme du secteur public et de création des conditions favorables à l'amélioration du climat des affaires.</p> <p>Indicateurs</p> <p>1. SI 1 Mesures d'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire Base 2021: 3 Objectif 2024 : 3 consolidées et 6 nouvelles Sources : rapports de Moussanada.</p> <p>2. Mesures d'amélioration du climat des affaires Base 2021: 4 mesures Objectif 2024 : 4 mesures à consolider et 5 nouvelles Sources : rapports MCICP, MSME.</p>	<p>Le programme suisse contribue à renforcer l'État tunisien en termes de réformes macroéconomiques, de l'amélioration du climat des affaires, ainsi qu'à améliorer les capacités du secteur public dans la gouvernance et l'allocation des ressources fiscales, l'allègement de la lourdeur administrative et la limitation des freins à l'investissement afin d'assurer à une stabilité macroéconomique du pays, une croissance soutenue et enfin une paix sociale durable.</p> <p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les réformes du cadre macroéconomique restent une priorité pour les acteurs clés. • Les partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre des réformes fournissent un appui coordonné, largement accepté par le Gouvernement tunisien. <p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les tensions sécuritaires et sociales affectent négativement les priorités du Gouvernement. • L'instabilité politique et les conflits d'intérêts freinent le processus de réformes. • La crise sanitaire de COVID-19 aura un impact négatif significatif sur les équilibres macroéconomiques. 	<p>Résultat 1.1</p> <p>L'État tunisien assure la stabilité macroéconomique, la maîtrise de la dette et la continuité des réformes notamment en matière d'amélioration du climat des affaires.</p> <p>Source : Rapport présenté au Conseil exécutif du FMI (04.2020)</p> <p>Indicateurs pays</p> <ul style="list-style-type: none"> • IED-TRI1 Évolution du revenu net annuel Base 2021: 3 527 dollars (chiffre 2018) Objectif 2024 : à déterminer Source : Banque centrale • Déficit budgétaire Base 2021: 13% (selon la Loi de finance complémentaire 2020) Objectif 2024 : à déterminer Source : Loi de finance • Taux de croissance (PIB) Base 2021: - 9% (prévision 2020) Objectif 2024 : à déterminer Source : Banque mondiale

<p>Sous-effet 1.2 Les autorités en charge des services de base, dont les entreprises publiques et les collectivités locales, fournissent des services accessibles, durables et de meilleure qualité.</p> <p>Indicateurs</p> <p>3. SI 7 Nombre de villes ayant adopté des mesures en faveur du développement urbain durable Base 2021: 0 Objectif 2024 : 12 Sources : rapports des projets Madinatouna II, PDUI-Sousse, ACTE, PACT, Moussanada.</p> <p>4. SI 8 Nombre de personnes ayant accès à de meilleurs services d'infrastructure publique (désagrégation : sexe) Base 2021: 0 Objectif 2024 : la population des 12 communes ciblées (chiffre disponible début 2021) Sources : rapports des projets Madinatouna II, PDUI-Sousse, ACTE, PACT, Moussanada.</p>	<p>Le programme suisse renforce les compétences des autorités en charge des services de base, aux niveaux national et local, contribuant ainsi à ce que les citoyennes et citoyens bénéficient de services de base plus accessibles, performants et durables.</p> <p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> Le rôle des collectivités locales en matière de fourniture des services aux citoyens (processus de décentralisation en cours) est de plus en plus important. Les réformes des entreprises publiques (en lien avec la fourniture des services de base) sont inscrites comme une priorité par le Gouvernement. Une politique de transition énergétique H-2030 existe. <p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> Les approches sectorielles sont prédominantes et la vision intégrée du développement urbain fait défaut. Les entreprises publiques résistent aux réformes structurelles. Manque de coordination entre les différents intervenants (gouvernementaux et de la part des partenaires techniques et financiers). Manque de ressources humaines et financières à disposition des collectivités locales. 	<p>Résultat 1.2 Les citoyennes et citoyens tunisiens ont un accès équitable et durable à des services de base de qualité et bénéficient d'une meilleure qualité de vie.</p> <p>Indicateurs pays</p> <ul style="list-style-type: none"> Politique urbaine nationale Base 2021: 0 Objectif 2024 : 1 (finalisation mi-2021) Code d'aménagement du territoire et d'urbanisme (CATU) Objectif 2024 : promulgation du nouveau code (tient compte de la décentralisation) Stratégie nationale de la transition énergétique (Horizon 2030) et NDC - Emission des GES Base 2021 : Objectif 2030 (année de base 2010) : -41% - Part des ER dans le mix énergétique Base 2021: 3% (chiffre 2010) Objectif 2030 : 30% Planification urbaine Base 2021 : planification annuelle (PIC) Objectif 2022 : Élaboration PDL pour toutes les communes (planification pluriannuelle)
<p>Sous-effet 1.3 Les entreprises tunisiennes dans des chaînes de valeur durables saisissent les opportunités du marché et créent des revenus et emplois décents, notamment pour les femmes et les jeunes diplômés de la formation professionnelle.</p> <p>Indicateurs</p> <p>5. IED_ARI_1 Nombre de personnes inscrites dans un programme de développement de nouvelles ou de meilleures compétences professionnelles (désagrégation : sexe, âge) Base 2021: 4'873 Objectif 2024 : à déterminer (juin 2021) Sources : rapports du programme Takween.</p> <p>6. SI 16 Augmentation du volume des échanges de produits de base, de produits ou de services (durables) en USD (commerce national et international séparément) Base 2021: à déterminer (enquête auprès des projets) Objectif 2024 : double chiffre 2020 Sources : rapports des projets PAMPAT, SIPPO, GTEX, DES-SE.</p> <p>7. SI 4 Mesures visant à améliorer la capacité/ les compétences institutionnelles et professionnelles Base 2021: 6 mesures Objectif 2024 : 6 mesures consolidées et 10 nouvelle mesures Sources : rapports des projets GTEX, PAMPAT, SIPPO, DES-SE.</p>	<p>Le programme suisse appuie le secteur privé directement ou à travers les structures à diversifier son offre de produits et services orientée marché et avoir accès à une main d'œuvre qualifiée grâce à la formation professionnelle, contribuant ainsi à ce que les entreprises tunisiennes améliorent leur intégration dans les chaînes de valeur mondiales et offrent des emplois décents aux jeunes tunisien(ne)s.</p> <p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> Les interventions prévues sont alignées sur la réforme du système national de formation professionnelle. Des secteurs porteurs sont demandeurs de la main d'œuvre qualifiée. <p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> Faible taux de croissance économique incapable d'absorber le taux de chômage croissant Les entreprises tunisiennes dépendent des chaînes de valeur mondiales. 	<p>Résultat 1.3 Les PME tunisiennes s'intègrent progressivement dans les chaînes de valeur mondiales (GVC) en renforçant leur productivité et leur compétitivité dans les secteurs économiques présentant un avantage comparatif.</p> <p>Indicateurs pays</p> <ul style="list-style-type: none"> Evolution des valeurs d'exportations Base 2021: 43855.4 millions de dinars Objectif 2024 : à déterminer Source : INS. Nombre de personnes inscrites en formation professionnelle Base 2021: 94'247 personnes (chiffre 2017) Objectif 2024 : à déterminer Source : ATFP. Taux de chômage Base 2021: 18% Objectif 2024 : à déterminer Source : INS. ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous. Source : rapport pays ODD

(4) Lignes d'intervention (Programme suisse)

Sous-effet 1.1 :

- Appui technique au Gouvernement (Présidence de Gouvernement, Ministère des finances, instances spécialisées, etc.) dans **la mise en œuvre des réformes de la gestion des finances publiques** avec un accent sur **l'amélioration de l'accès des citoyens aux services publics à travers la digitalisation, les performances de Gouvernement en termes de mise en place de politiques** (maîtrise de la masse salariale, transfert de compétences vers les régions), le **lancement des grandes réformes** (fiscalité, comptabilité partie double).
- **Appui aux réformes structurelles et de gestion des entreprises publiques-clés** afin d'améliorer les services publics et de minimiser les dépenses.
- Appui technique pour **la réforme du cadre légal et réglementaire de l'investissement à travers la simplification des procédures d'investissement, l'appui technique aux acteurs-clés pour l'amélioration du climat des affaires** (FIPA, Ministères en charge, secteur privé) notamment en relation avec les sous-indicateurs de l'index Doing Business et **le renforcement des capacités de coordination des différents acteurs.**
- **Appui technique aux acteurs-clés en charge de la politique macro-économique** (BCT, Ministère des finances, secteur privé) pour l'amélioration du cadre macroéconomique : politique monétaire, équilibre budgétaire, emploi, création d'entreprise, endettement.

Sous-effet 1.2

- Appui aux fournisseurs de services publics et entreprises publiques en termes d'amélioration de la qualité de leurs services.
- Développement urbain intégré et durable.
- Appui aux politiques de transition énergétique.

Sous-effet 1.3

- Appui technique au système de formation professionnelle afin de renforcer la capacité des institutions et impliquer davantage le secteur privé.
- Facilitation du commerce et promotion des chaînes de valeur par des activités de soutien aux entreprises axées sur l'exportation au niveau des PME.

(5) Ressources, partenariats (Programme suisse)

Ressources financières : 57 millions de francs suisses

Modalités de coopération : contributions bilatérales et multilatérales, mandats d'exécution, études, évaluations et missions de consulting d'appui au programme et aux partenaires.

Principaux partenaires de mise en œuvre : PNUD, ONUDI, BIT, ITC, Groupe de la Banque mondiale, IHEID, SIFEM, BERD, Cities Alliance, ONG nationales et internationales, Advans, Swisscontact, consultants internationaux et nationaux.

Principaux partenaires: Ministère de la formation professionnelle, Ministère des affaires locales et de l'environnement, Ministère du tourisme, Ministère de l'industrie, Ministère des finances, Présidence du Gouvernement, Cour des comptes, la Banque centrale de Tunisie, instances indépendantes, entreprises publiques, collectivités locales, CEPEX, secteur privé, etc.

(6) Résultats de gestion/performance, y compris les indicateurs (programme suisse)

Les groupes vulnérables ciblés sont (LNOB) : La population rurale dans des régions défavorisées.

Genre : La dimension genre est prise en compte dans tous les programmes au niveau des différentes lignes d'intervention ci-dessus déclinées. Dans les chaînes de valeur, l'approche inclusive est au cœur des différentes stratégies d'intervention pour réduire les inégalités de genre. Aussi les stratégies genre du programme contribuent à faciliter l'accès des femmes au financement pour la création des entreprises (secteur bancaire et micro finance). Le programme suisse soutient aussi les politiques publiques sensibles au genre et la budgétisation sensible au genre au niveau des autorités locales. Au niveau de la formation professionnelle, la question de l'accès des femmes à certaines spécialités est prise en compte.

Gouvernance : approche participative dans la réforme du cadre légal et réglementaire des investissements, coordination entre les acteurs notamment les bailleurs, transparence de l'administration publique à travers l'*Open Gov* .

Effet 2 du portefeuille suisse : Renforcement des bases institutionnelles de l'Etat démocratique de droit, de la citoyenneté responsable et de la redevabilité		
Contributeur au sous-objectifs de la Stratégie de coopération internationale de la Suisse		
Sous-objectif 8: Prévenir les conflits, promouvoir la paix et le respect du droit international		
Sous-objectif 9: Renforcer et promouvoir les droits humains et l'égalité des genres		
Sous-objectif 10: Promouvoir la bonne gouvernance et l'état de droit et renforcer la société civile		
Théorie de changement		
<p>Si la Suisse continue à contribuer à la consolidation du système de redevabilité et de subsidiarité des institutions publiques et à la coordination entre acteurs et Si la participation citoyenne est renforcée, notamment la participation politique des femmes, des jeunes et des personnes porteuses d'handicap et Si les institutions s'engagent davantage dans le respect des droits humains, la promotion de la cohésion sociale et la prévention de l'extrémisme violent,</p> <p>Alors l'Etat tunisien devient plus redevable et décentralisé et permet à tous les citoyens, et en particulier aux jeunes femmes, d'influencer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques locales et nationales</p> <p>Parce que des mécanismes de concertation permettent d'avoir plus confiance en l'Etat. L'amélioration du cadre légal de la protection des droits humains, l'amendement de nombreux textes juridiques en vigueur et la publication et la mise en œuvre de la nouvelle stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme, sont réalisés.</p>		
(1) Sous-effets du portefeuille suisse	(2) Contribution du programme suisse	(3) Développement pays
<p>Sous-effet 2.1</p> <p>Les institutions publiques mieux coordonnées, plus efficaces et redevables promeuvent l'engagement civique des citoyennes et citoyens.</p> <p>Indicateurs</p> <p>8. FCHR_TRI 3 Proportion de la population satisfaite de la prestation de services publics par les autorités étatiques soutenues selon les critères et principes-clés des droits humains. (Désagrégation : sexe) Base 2021: Enquête 2021 Objectif 2024: augmentation de 10% par rapport à ligne de base Sources: enquête spécifique, enquête population satisfaction services communaux en 2023 (projet PACT)</p> <p>9. GOV_TRI 4 Proportion des plaintes traitées par les instances par rapport au nombre de plaintes reçues Base 2021 : enquête du projet TRUST (1/2021) Objectif 2024 : 95% Source : diagnostic de démarrage du projet TRUST, rapports de partenaires de mise en œuvre.</p> <p>10. GOV_TRI 2 Proportion de la population qui estime être mieux informée et avoir davantage son mot à dire (grâce aux initiatives soutenues de la société civile ou aux médias d'intérêt public) Base 2021: enquête 2021 Objectif 2024: + 10% par rapport à ligne de base Sources: rapports du projet The Munathara Initiative</p>	<p>La Suisse contribue à un environnement dans lequel les institutions publiques sont redevables dans leurs démarches et adoptent des mécanismes de concertation avec les citoyen(ne)s permettant à ces derniers de s'engager davantage dans la sphère publique et d'avoir plus de confiance dans les institutions.</p> <p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'engagement de certains conseils municipaux bénéficiaires du projet PACT. • La Caisse des collectivités locales conditionne les prêts à des indicateurs de mise en œuvre de l'approche participative. • Les élections locales sont maintenues pour 2023 et incitent les Conseils municipaux actuels à impliquer les citoyen(ne)s en vue d'être réélus. • Les jeunes tunisiennes sont mieux informées et participent davantage aux débats d'intérêt public. <p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le processus de décentralisation est retardé par le pouvoir central (p.ex. par la non-promulgation des décrets d'application du Code des collectivités locales) • Des Conseils municipaux sont dissous suite à des tensions politiques au sein des Conseils • Les élus locaux ne donnent pas d'importance à la gouvernance participative ni à l'inclusion des citoyens, en particulier des groupes vulnérables • Les citoyen(ne)s préfèrent utiliser d'autres canaux de communication pour exprimer leurs besoins plutôt que les cadres formels de concertation (manifestation, sit-in, etc.) • La crise sanitaire continue à déstabiliser le travail des institutions publiques. 	<p>Résultat 2.1</p> <p>L'Etat tunisien devient plus redevable et décentralisé et permet à tous les citoyens, et en particulier aux jeunes femmes, d'influencer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques locales et nationales.</p> <p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les Plans de développement locaux (PDL) sont élaborés de manière participative entre les communes et les citoyen(ne)s <p>Base 2021: 86 PDLs adoptés par les Conseils municipaux. Objectifs 2024 : au moins 175 PDLs. Sources: rapports des Conseils communaux notifiant l'adoption des PDLs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les instances constitutionnelles non encore existantes sont créées et deviennent fonctionnelles. <p>Base 2021 : 1 instance créée et fonctionnelle. Objectif 2024 : 3 instances supplémentaires sont créées. Sources : Journal officiel de la République tunisienne, réunion annuelle de la Ligue des instances indépendantes.</p>

<p>11. Nombre de citoyens (désagrégation sexe, âge) qui bénéficient d'une éducation civique de qualité (formelle ou informelle) sur la citoyenneté, le genre et la bonne gouvernance <i>Base 2021: 8 952 élèves – 5 875 adultes</i> <i>Objectif 2024: Au moins 324 000 élèves. Au moins 25 000 adultes peu ou pas alphabétisés (désagrégation : genre)</i> <i>Sources: rapports des partenaires de mise en œuvre.</i></p> <p>12. GEN_ARI_2 Nombre d'organes politiques avec au moins 30% de représentation féminine (indicateur similaire à celui de la SDG 5.5.1) <i>Base 2021 : 1 corps politique sur 3; Parlement 23% ; Fédération des maires 20% ; Conseillers municipaux 49%</i> <i>Objectif 2024: 3 sur 3</i> <i>Sources: rapports du Gouvernement tunisien</i></p> <p>13. Nombre de jeunes artistes qui ont pu accéder à des possibilités de développement des compétences et/ou opportunités d'inclusion économique. (Désagrégation : genre). <i>Base 2021 : 0</i> <i>Objectif 2024: 1000</i> <i>Source : rapports du programme régional culture (AFAC)</i></p>		
--	--	--

<p>Sous-effet 2.2 Les institutions s'engagent davantage dans le respect des droits humains, le renforcement de la cohésion sociale et la prévention de l'extrémisme violent.</p> <p>Indicateurs</p> <p>14. FCHR_TRI 2 Nombre de processus ou de politiques qui augmentent la capacité des sociétés à résister et à atténuer toutes les formes de violence, ou qui renforcent les mécanismes d'adaptation, la relation État-société et la cohésion sociale.</p> <p><i>Base 2021: 55 initiatives, 8 associations engagées, 28 initiatives de la société civile</i> <i>Objectif 2024: + 50%</i> <i>Sources: rapports des partenaires de mise en œuvre.</i></p> <p>15. FCHR_TRI 4 Proportion de la population satisfaite de la gouvernance (responsabilité, efficacité, engagement de la société civile) du secteur de la sécurité publique.</p> <p><i>Base 2021: enquête 2021 (sur la base des résultats de l'évaluation à mi-parcours des projets PEV suisses).</i> <i>Objectif 2024: augmentation de 10% par rapport à la ligne de base</i> <i>Sources: rapports des partenaires de mise en œuvre.</i></p> <p>16. Proportion des victimes de torture prises en charge par rapport aux demandes reçues.</p> <p><i>Base 2021: 95% des demandes de victimes de torture reçues par le centre Sanad sont prises en charge (OMCT)</i> <i>Objectif 2024 : 95% (Autonomie et durabilité de Sanad)</i> <i>Source : rapports des partenaires de mise en œuvre.</i></p>	<p>La Suisse contribue à l'amélioration du cadre légal de la protection des droits humains, à l'amendement de nombreux textes juridiques en vigueur et à la publication et la mise en œuvre de la nouvelle stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme, à travers des approches basées sur les droits humains. Ceci mène à une cohésion sociale contribuant à mieux prévenir l'extrémisme violent.</p> <p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Existence d'une stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme (SNLCET) • Existence d'une société civile nationale active sur la thématique de la prévention de l'extrémisme violent et capable de soutenir les efforts de la Commission nationale de lutte contre le terrorisme pour prévenir l'extrémisme violent. • Existence d'expertise internationale en matière de prévention de l'extrémisme violent et réforme du secteur de la sécurité avec un fort potentiel de transfert de connaissance aux acteurs locaux. <p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> • La menace terroriste venant de la frontière libyenne qui pourrait entraver la sécurité nationale. • La mauvaise gestion et réintégration des revenants des zones de conflits. • L'échec du processus de la justice transitionnelle et le maintien d'une culture d'impunité pour violations des droits humains. • La crise sanitaire donne plus de légitimité à l'Etat pour limiter voire violer les libertés individuelles. 	<p>Résultat 2.2 Le cadre légal de la protection des droits humains est amélioré et la SNLCET 2021-2026 est publiée et mise en place.</p> <p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme avec une approche axée sur la prévention. <p><i>Base 2021 : la SNLCET 2016 – 2021 est développée d'une manière vague sans consultation auprès des acteurs nationaux de la société civile et le secteur privé. La SNLCET est publiée et comprise par les citoyen(ne)s.</i> <i>Objectif 2024 : publication et mise en œuvre de la stratégie nationale.</i> • Amélioration apportée au cadre légal des droits humains. <p><i>Base 2021 : un système de redevabilité national (les instances de contrôle) enregistre encore des manquements au niveau de sa cohérence, de son efficacité par rapport aux besoins des citoyen(ne)s.</i> <i>Objectif 2024 : les textes juridiques en vigueur sont amendés et sont respectés par les autorités concernées (ex : le Code de statut personnel)</i> <i>Sources : rapports Universal Periodic Review (UPR) officiels pour la Tunisie et ceux parallèles de la société civile.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de plaintes de torture jugées <p><i>Base 2021 : Un seul cas pour torture jugé en mars 2011 et 101 cas jugés pour violences exercées par un agent de l'Etat.</i> <i>Objectif 2024 : La Tunisie respecte ses engagements en matière de droits humains</i> <i>Sources : rapports UPR officiels pour la Tunisie et ceux parallèles de la société civile.</i></p> </p>
---	---	---

<p>(4) Lignes d'intervention (Programme suisse)</p> <p>Sous-effet 2.1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui à la participation des jeunes citoyennes et citoyens dans des débats d'intérêt public. • Appui ciblé aux autorités électorales en synergie avec les parties prenantes sur des axes d'amélioration identifiés (cadres législatif, réglementaire et institutionnel). • Appui aux communes : appui organisationnel ciblé pour améliorer leurs relations avec les citoyens, appui à l'élaboration des plans de développement locaux de manière participative. • Renforcement du rôle des associations locales dans le contrôle du travail communal. • Appui technique aux instances indépendantes en termes de communication externe, coordination inter-instances et plaidoyers communs auprès de l'Etat. <p>Sous-effet 2.2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui technique à la CNLCT pour le développement, la publication et la mise en œuvre de la nouvelle SNLCET. • Renforcement des compétences de la société civile tunisienne et des défenseurs des droits humains notamment en termes de plaidoyer pour la mise en œuvre et l'amélioration du cadre légal de la protection des droits humains. • Appui aux services publics et privés en charge des victimes de torture et traitements dégradants par des agents de l'Etat.
<p>(5) Ressources, partenariats (Programme suisse)</p> <p>Ressources financières : 46,2 millions de francs suisses</p> <p>Modalités de coopération : Contributions bilatérales et multilatérales, contributions aux programmes d'organisations de la société civile, appels d'offres pour financement des projets.</p> <p>Les principaux partenaires de mise en œuvre : Partenaires multilatéraux (le PNUD, le DCAF), organisations internationales (Arab Fund for Arts and Culture (AFAC), IFES, the Munathara Initiative, OMCT, IDDH, DIGNITY, EUROMED RIGHTS, NIRAS, CILG VNGi, FONDATION HIRONDELLE, etc.) et nationales (CENTRE KAWAKIBI).</p> <p>Les principaux partenaires gouvernementaux : La Commission nationale de lutte contre le terrorisme (CNLCT), le Ministère de la justice, le Ministère de l'intérieur, le Ministère de la défense, l'Instance nationale de prévention de la torture (INPT), l'Instance nationale d'accès à l'information (INAI), l'Instance nationale de lutte contre la corruption (INLUCC), l'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes (INLTP), le Ministère des affaires locales, le Ministre chargé des droits de l'Homme et des relations avec les instances constitutionnelles et la société civile, l'Instance supérieure pour l'indépendance des élections (ISIE), l'Instance nationale de protection des données personnelles (INPDP), le Comité supérieur des droits et des libertés fondamentales (CSDLF), 7 Conseil municipaux.</p>
<p>(6) Résultats de gestion/performance, y compris les indicateurs (programme suisse)</p> <p>Les groupes vulnérables ciblés sont (LNOB): Personnes pas ou peu alphabétisées, personnes porteuses d'handicap, communautés rurales, personnes issues des régions marginalisées, populations socialement exclues au niveau local, victimes de torture et de mauvais traitements.</p> <p>Genre : La question du genre est prise en compte dans tous les programmes au niveau des différentes lignes d'intervention. Un élément-clé est la participation équitable des femmes dans la sphère politique à tous les niveaux, la sensibilité aux vulnérabilités spécifiques par genre dans les actions relatives à la redevabilité.</p> <p>CSPM : une approche CSPM est intégrée de manière systématique dans tous les programmes pour inscrire les actions dans une logique de prévention de toute forme de violence et de promotion de la cohésion sociale.</p> <p>Orientation géographique: communes de Sisseb Edhriat (Kairouan), Regueb (Sidi Bouzid), Bouzguem et Machrag Echams (Kasserine), Krib et Bouarada (Siiana), Nebeur (Le Kef) et niveau national.</p>

Effet 3 du portefeuille suisse : Soutien à une gouvernance intégrée, concertée et durable de la migration Contribuant au sous-objectifs de la Stratégie de coopération internationale de la Suisse:		
Sous-objectif 5: Fournir une aide d'urgence et assurer la protection des populations civiles Sous-objectif 6: Prévenir les catastrophes et assurer la reconstruction et la réhabilitation Sous-objectif 7: Renforcer l'accès équitable à des services de base de qualité Sous-objectif 9: Renforcer et promouvoir les droits humains et l'égalité des genres		
Théorie de changement Si les acteurs gouvernementaux cibles intègrent la dimension migration et développement de manière efficace au niveau de leur planification stratégique, et Si Les acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux assurent l'accès équitable et inclusif aux services de base de qualité et les droits des communautés migrantes et des communautés hôtes, notamment les femmes et les enfants, Alors le potentiel des migrants comme acteurs de développement est optimisé, une meilleure cohésion sociale est instaurée, et la Tunisie profite davantage de l'impact positif de la migration, Parce qu' une meilleure mobilisation de la diaspora est assurée, la migration circulaire sûre et responsable bénéfique aux pays d'origine et d'accueil est facilitée, l'intégration de la migration dans les stratégies de développement aux échelons national et local est renforcée, et les communautés migrantes et les communautés hôtes voient leurs droits mieux respectés et ont un meilleur accès à des services de base de qualité.		
(1) Sous-Effets du portefeuille suisse	(2) Contribution du programme suisse	(3) Développement pays
Sous-effet 3.1 Les acteurs-clés gouvernent mieux la migration et intègrent le lien entre la migration régulière et le développement dans leurs politiques et stratégies Indicateurs 17. Nombre de jeunes tunisiennes et tunisiens placés de manière sûre et régulière, en Suisse ainsi que dans d'autres pays européens, dans le cadre des accords bilatéraux relatifs à la mobilité professionnelle (ex. : l'accord Jeunes Professionnels). <i>Base 2021 : 85 (total)</i> <i>Objectif 2024 : 150/an</i> <i>Source : SEM.</i> 18. Nombre d'initiatives de développement socio-économique ou d'investissement en Tunisie soutenues par les Tunisiennes et Tunisiens résidant en Suisse. <i>Base 2020: 0</i> <i>Objectif 2024 : 40</i> <i>Sources : rapports du projet PERSPECTIVES.</i> 19. Nombre de plans de développement national ou local qui intègrent la dimension migration. <i>Base 2020 : 2 plans de développement locaux (Kairouan et Jendouba)</i> <i>Objectif 2024 : 4</i> <i>Sources : rapports de projets (Cities alliance, Mainstreaming Migration 3)</i>	Le programme suisse renforce les capacités des acteurs gouvernementaux cibles afin de définir des stratégies et des politiques qui permettent à ces dernières de mieux saisir les opportunités offertes par la migration sûre et régulière, et ses effets bénéfiques sur le développement, à travers : <ul style="list-style-type: none"> • Un accès accru aux voies de migration circulaire, ordonnée et responsable, qui tient compte des impératifs socio-économiques de la Tunisie et des pays d'accueil. • L'optimisation de transfert de fonds, de connaissances, et de savoir-faire de la diaspora. • Un meilleur tissage des liens entre les Tunisiens résidant en Suisse et les pouvoirs locaux puisque leur apport se dirige souvent vers leurs communautés d'origine. • Une meilleure intégration des migrants résidant en Tunisie, à l'échelle locale, et une meilleure exploitation de leur potentiel. Ainsi, l'impact positif de la migration régulière sera optimisé, et les risques de la migration irrégulière seront progressivement atténués. Opportunités <ul style="list-style-type: none"> • L'OTE est une structure relativement solide, dotée de bonnes capacités opérationnelles et organisationnelles : un réseau d'attachés sociaux déployés dans les différents pays d'émigration, et des délégations régionales qui couvrent tout le territoire tunisien. • Le processus de décentralisation est mis sur les rails et les municipalités sont de plus en plus considérées comme un moteur du développement local. • Les acteurs cibles sont pleinement conscients du fait que la création des perspectives locales de développement réduit les phénomènes indésirables comme la migration irrégulière, la traite des êtres humains, et le trafic illicite de migrants. 	Résultat 3.1 La Tunisie profite de la contribution de la migration au développement socio-économique aux niveaux local et national. Indicateurs <ul style="list-style-type: none"> • La Stratégie nationale migratoire (axe 3) <i>Base 2021 : Draft de la Stratégie nationale migratoire (Axe 3 de la Stratégie) existe.</i> <i>Objectif 2024 : la stratégie est adoptée.</i> • Pacte mondial sur les migrations, signé par la Tunisie ODD ODD 10 : réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre. Cible 10.7 : Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées. <i>Source : rapport volontaire sur la mise en œuvre des ODD</i>

	<p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none">• La restructuration des institutions en charge de la gestion du dossier de la migration et des Tunisiens à l'étranger peut engendrer des tensions et créer des blocages.• Les retombées de la crise socio-économique liée à la pandémie du COVID-19 peut porter un rude coup aux transferts de fonds et de ressources immatérielles de la diaspora.• Les ressources financières des municipalités et le niveau de formation de leurs agents sont toujours faibles. Cela risque de compliquer la tâche des élus locaux. Ils peuvent, face aux problèmes quotidiens à gérer sur le court terme, se trouver dans l'incapacité de planifier à moyen et long terme.	
--	---	--

<p>Sous-effet 3.2 Les acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux respectent les standards internationaux et améliorent l'accès des migrants et des populations hôtes, notamment les femmes, les jeunes, et les enfants, à des services de base et à la protection légale.</p> <p>Indicateurs</p> <p>20. DRR_ARI_1 Nombre de personnes bénéficiant des mesures de prévention des risques et de gestion intégrée de catastrophes. <i>Base 2021 : 0</i> <i>Objectif 2024 : à déterminer (Himayatuna)</i> <i>Source : Office national de la protection civile.</i></p> <p>21. Nombre de réfugiés statutaires. <i>Base 2021 : 4 500 personnes (à la fin du mois de mars 2020)</i> <i>Objectif 2024 : à déterminer</i> <i>Sources : rapports UNHCR.</i></p> <p>22. Nombre des enfants migrants non-accompagnés et séparés, identifiés et assistés. <i>Base 2021 : 0</i> <i>Objectif 2024 : à déterminer</i> <i>Sources : rapports du projet routes migratoires Afrique de l'Ouest.</i></p> <p>23. Nombre de femmes et de filles tunisiennes, migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile victimes de violence ayant bénéficié d'une protection adéquate (indicateur-clé genre du programme) <i>Base 2021 : 0</i> <i>Objectif 2024 : +500/an</i> <i>Sources : rapports des projets Beity et CTR.</i></p>	<p>La suisse contribue à ce que les acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux impliqués facilitent l'accès à des services de base de qualité et aux droits fondamentaux pour les migrants et les populations hôtes,</p> <p>Ainsi, les vulnérabilités seront atténuées et les personnes, qu'elles soient migrantes ou tunisiennes, seront plus autonomes et moins enclines aux abus et à l'exploitation.</p> <p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs-clés de la société civile tunisienne, mais également, les acteurs institutionnels, s'engagent de plus en plus en faveur de la promotion des droits des migrants et d'un accès équitable aux services. Un élan de solidarité avec les migrants, sans précédent, a été enregistré pendant la crise liée à la pandémie de COVID-19. • Des pénuries de main d'œuvre sont enregistrées dans certains secteurs d'activité. Une demande de main d'œuvre étrangère existe. • La Tunisie souhaite attirer davantage d'étudiants internationaux, en particulier ceux venant de l'Afrique subsaharienne. Le nombre des étudiants internationaux constitue un signe de l'attractivité de son système d'enseignement et un témoignage de sa capacité à former les élites de demain. • En ce qui concerne la protection des femmes et des enfants, la Tunisie est dotée des lois nationales qui sont en conformité avec les normes internationales. <p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les tensions entre les communautés hôtes et les communautés migrantes, risquent d'être exacerbées par les retombées de la crise socio-économique que traverse le pays. • Une mauvaise coordination entre les acteurs humanitaires et les acteurs du développement peut engendrer un manque de durabilité au niveau de la prestation des services. • La réticence à engager des réformes juridiques et à harmoniser davantage le cadre législatif en Tunisie peut persister. • Les préjugés et les stéréotypes sur les migrants peuvent s'accroître. 	<p>Résultat 3.2 La Tunisie s'engage à promouvoir les droits des migrants et des groupes vulnérables, et à leur garantir un accès équitable aux services.</p> <p>Indicateurs pays</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Stratégie nationale migratoire (axe 5) <i>Base 2021 : Draft de la Stratégie nationale migratoire (Axe 5 de la Stratégie) existe.</i> <i>Objectif 2024 : la stratégie est adoptée.</i> • Pacte mondial sur les migrations, signé par la Tunisie, qui prévoit d'assurer l'accès des migrants aux services de base et de s'attaquer aux facteurs de vulnérabilité liés aux migrations et les réduire <p>ODD</p> <p>ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.</p> <p>Cible 8.8 : Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.</p> <p>Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.</p> <p>Cible 11.5 : D'ici à 2030, réduire considérablement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles d'origine hydrique, et réduire considérablement le montant des pertes économiques qui sont dues directement à ces catastrophes, exprimé en proportion du produit intérieur brut mondial, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable.</p> <p>Cible 11.b: D'ici à 2020, accroître considérablement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets du changement climatique et de son atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en œuvre, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux.</p> <p><i>Source : rapport volontaire sur la mise en œuvre des ODD</i></p>
---	---	--

(4) Lignes d'intervention (Programme suisse)

Sous-effet 3.1

- Assurer une meilleure mobilisation de la diaspora.
- Faciliter une migration circulaire sûre et responsable bénéfique aux pays d'origine et d'accueil.
- Appuyer l'intégration de la migration dans les stratégies de développement aux échelons national et local.

Sous-effet 3.2

- Assurer une meilleure protection des migrants, notamment les enfants et les femmes.
- Garantir aux communautés migrantes et aux communautés hôtes un meilleur respect de leurs droits et un meilleur accès à des services de base de qualité.
- Appuyer les acteurs gouvernementaux pour une meilleure préparation aux risques de catastrophes naturelles et humanitaires.

(5) Ressources, partenariats (Programme suisse)

Les ressources financières : 26 millions de francs suisses

Modalités de coopération : contributions bilatérales et multilatérales, contributions aux programmes d'institutions de la société civile, appels à propositions pour financement de projets de lutte contre la violence, etc.

Les principaux partenaires de mise en œuvre : Partenaires institutionnels (Office national de la protection civile/Ministère de l'intérieur), Swisscontact, Agences onusiennes (OIM, HCDH, UNHCR), organisations de la société civile tunisienne (Institut Arabe des Droits de l'Homme, etc.).

Les principaux partenaires gouvernementaux: Ministère des affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Ministère des affaires sociales, Office national de la protection civile/Ministère de l'intérieur, Ministère de l'environnement et des affaires locales (Municipalités sélectionnées), Ministre chargée des Droits de l'Homme et de la relation avec la société civile.

(6) Résultats de gestion/performance, y compris les indicateurs (programme suisse)

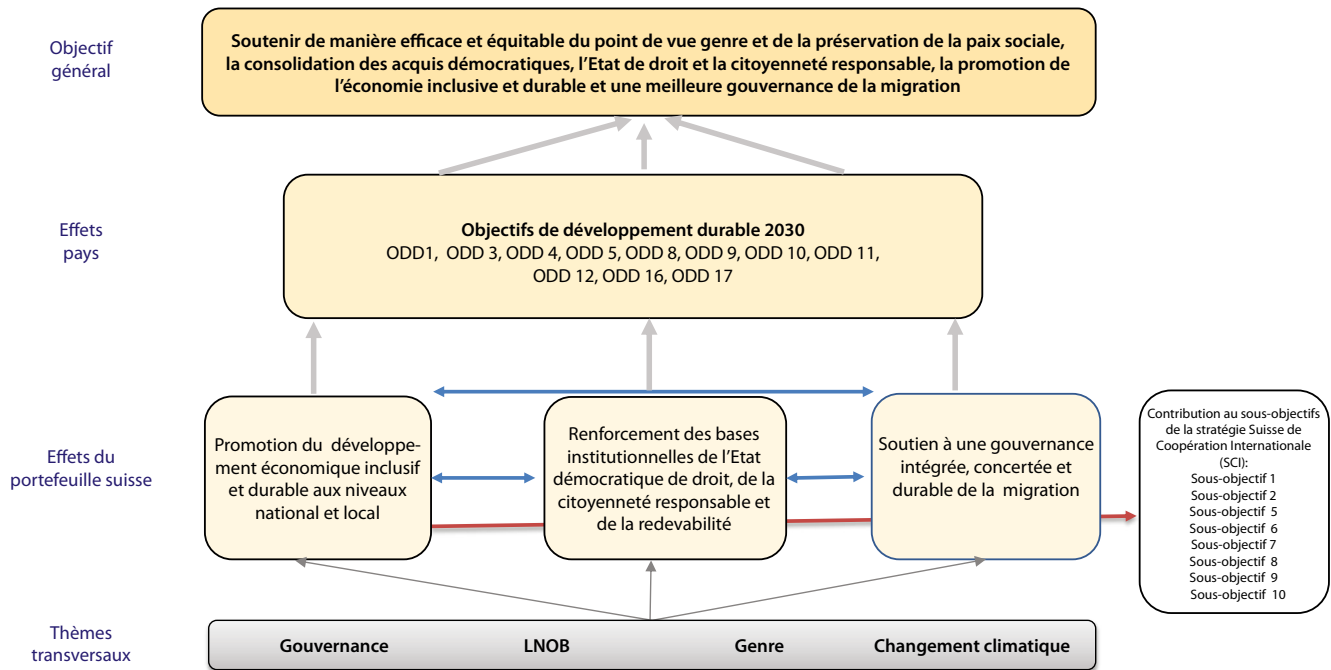
Les groupes vulnérables ciblés sont (LNOB): personnes migrantes, demandeuses d'asile et réfugiées, se trouvant en situation de précarité sociale, psycho-médicale et administrative, avec une attention particulière aux femmes et aux enfants, personnes exposées aux risques de crise et de catastrophe.

Genre: deux programmes visent à lutter contre les violences faites aux femmes, qu'elles soient migrantes ou tunisiennes, et à promouvoir l'égalité des genres.

CSPM: les programmes s'inscrivent dans une approche CSPM. Le principe de « ne pas nuire » est respecté, afin de promouvoir la cohésion sociale. La plupart des programmes bénéficient autant aux migrants qu'à la population hôte.

Orientation géographique: le Grand Tunis et le Grand Sud de la Tunisie.

Annexe 4 : Logique d'intervention



Annexe 5 : Instruments de pilotage

Tunisie – Pilotage et monitoring du programme pays 2021–2024			
Dimension	Etendue	Instruments	Fréquence
Contexte du pays	Contexte du pays pertinent pour le programme suisse	MERV	Annuelle au minimum Mai/juin (adaptation en octobre)
		Rapports politiques et économiques de l’Ambassade	Env. bi-mensuelle
		Dialogue politique avec les partenaires	Selon besoin
		Plateformes sectorielles	Périodiquement
Cadre de résultats du programme suisse	Effets du programme suisse et résultats du pays	Rapport annuel	Annuelle en septembre/octobre
		Monitoring des projets (rapports de suivi, rapports fin de phase, comités de pilotage, visite de terrain)	Selon PCM
		« Partner day(s) »	Annuelle en juillet/août
		Revue à mi-parcours	Après deux ans, optionnelle
		Comité du pilotage stratégique avec le Gouvernement tunisien	Annuelle en janvier
		Etudes spécifiques transversales, études d’impact etc.	Selon besoin
		Auto évaluation du cadre des résultats	Annuelle en novembre
Management	Conformité aux exigences institutionnelles	Système du contrôle interne	Annuelle en septembre
		Rapport de gestion du bureau	Annuelle en septembre
		Rapport financier	Annuelle en septembre

Impressum

Edition :
Département fédéral des affaires étrangères DFAE
Direction du développement et de la coopération DDC

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Département fédéral des affaires étrangères DFAE
Direction politique DP

Département fédéral de justice et police DFJP
Secrétariat d'Etat aux migrations SEM

Photo page de couverture:
© Dreamcity - Tunis, 2019

Mise en page :
Mark Manion, Commusication Arts

Commandes : www.ddc.admin.ch/publications

Contact spécialisé :
Département fédéral des affaires étrangères DFAE
Direction du développement et de la coopération DDC
Afrique australe, Afrique de l'Est et du Nord, Territoire palestinien occupé
Tél. +41 58 462 34 75, Fax +41 58 464 16 91
www.ddc.admin.ch

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Coopération et développement économiques
Holzikofenweg 36, 3003 Berne
Tél. +41 (0)58 464 09 10
Courriel : info.cooperation@seco.admin.ch
www.seco-cooperation.admin.ch

Département fédéral des affaires étrangères DFAE
Direction politique DP
Division Sécurité humaine Bundesgasse 32, 3003 Berne
Tél. +41 58 462 30 50
Courriel : pd-ams@eda.admin.ch
www.dfae.admin.ch

Département fédéral de justice et police DFJP
Secrétariat d'Etat aux migrations SEM
Domaine de direction Coopération internationale
Quellenweg 6, 3003 Berne-Wabern
Courriel : +41 58 465 01 68, Fax +41 58 465 92 38
www.sem.admin.ch

Cette publication peut être téléchargée sous www.ddc.admin.ch/publications

Berne, 2021, © SDC